

Projet d'établissement



Maison de l'enfance
Marie Louise PIRE

Table des matières

PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE	3
1) Caractéristique géographique.....	3
2) Caractéristiques de l'établissement.....	4
3) Historique de la maison de la petite enfance	5
4) L'offre de service aux familles.....	5
5) Nos partenaires.....	5
A. Nos partenaires externes	5
B. Nos partenaires internes.....	6
6) Le profil des familles et l'inclusion des familles en situation de précarité sociale.....	7
7) La place des parents au sein de l'établissement.....	7
A. La réunion de rentrée	8
B. Les moments conviviaux.....	8
8) Le soutien à la parentalité.....	8
A. L'écoute et la valorisation de chaque parent	9
B. Les ateliers parents enfants.....	9
C. Les cafés parents	9
D. La gazette de la crèche	10
9) Le développement durable.....	10
PROJET D'ACCUEIL	12
1) Prestation d'accueil proposée.	12
2) Accueil des enfants porteurs de handicaps et de maladies chroniques.	12
3) Les compétences professionnelles mobilisées.	14
A. Le travail en équipe	14
B. Les réunions.....	14
C. L'observation	15
D. Des projets éducatifs et pédagogiques.....	15
E. Des formations et des journées pédagogiques.	15
F. Analyse de la pratique professionnelle.	16
G. L'accueil des stagiaires et apprentis	16
4) Présentation de notre équipe.....	17
PROJET ÉDUCATIF	19
1) Nos valeurs éducatives.	19
2) Le respect des besoins de l'enfant.....	20
3) La sécurité affective	20
4) Développer l'autonomie et accompagner l'enfant vers la socialisation.....	22
5) La mixité fille garçon	22
6) Favoriser l'éveil du jeune enfant : Je, Jeu, enJeu	23
7) L'éveil de l'enfant à l'art et à la culture.....	24

PROJET PÉDAGOGIQUE	25
1) L'accueil de l'enfant et de sa famille.....	25
A. Les premières fois.....	25
B. La période de familiarisation	25
C. L'accueil quotidien.....	26
2) Le JEU et les temps d'activités	28
A. La motricité libre.....	28
B. Les activités dirigées	29
C. Le jeu libre	30
D. Les intervenants extérieurs.	31
E. Les sorties extérieures	32
3) LES REPAS, ESPACE CONVIVIAL, TEMPS DE DECOUVERTES	33
A. Le repas des bébés.	33
B. Le repas des moyens-grands	34
C. L'allaitement maternel.	35
D. La diversification alimentaire	35
E. Les régimes alimentaires	35
4. LES SOINS, MOMENTS INDIVIDUALISES	36
A. Les temps de change	36
B. L'acquisition de la propreté.....	37
C. L'administration des médicaments.	37
D. L'hyperthermie	38
E. Les petits traumatismes (chutes légères, doigts coincés ...).....	38
F. Les accidents d'apparence moyennement graves.....	38
G. Les accidents graves	39
H. Les maladies à éviction	39
5) Le sommeil de l'enfant.....	40
A. Les rituels.....	40
B. A chacun son rythme	41
C. Le réveil	41
6. AU QUOTIDIEN	42
A. Le doudou ou « objet transitionnel »	42
B. Les tétines.....	43
ANNEXES	45

PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le projet social fait partie intégrante du projet d'établissement. Il explicite le positionnement et le rôle que joue le lieu d'accueil par rapport à son environnement dans un cadre politique, social et partenarial. Il présente un état des lieux de l'évolution de l'offre et de la demande. En partant des familles, et des enfants, nous développons les intentions éducatives qui nous sont fondamentales. Ce projet définit les axes et orientations voulues par la structure.

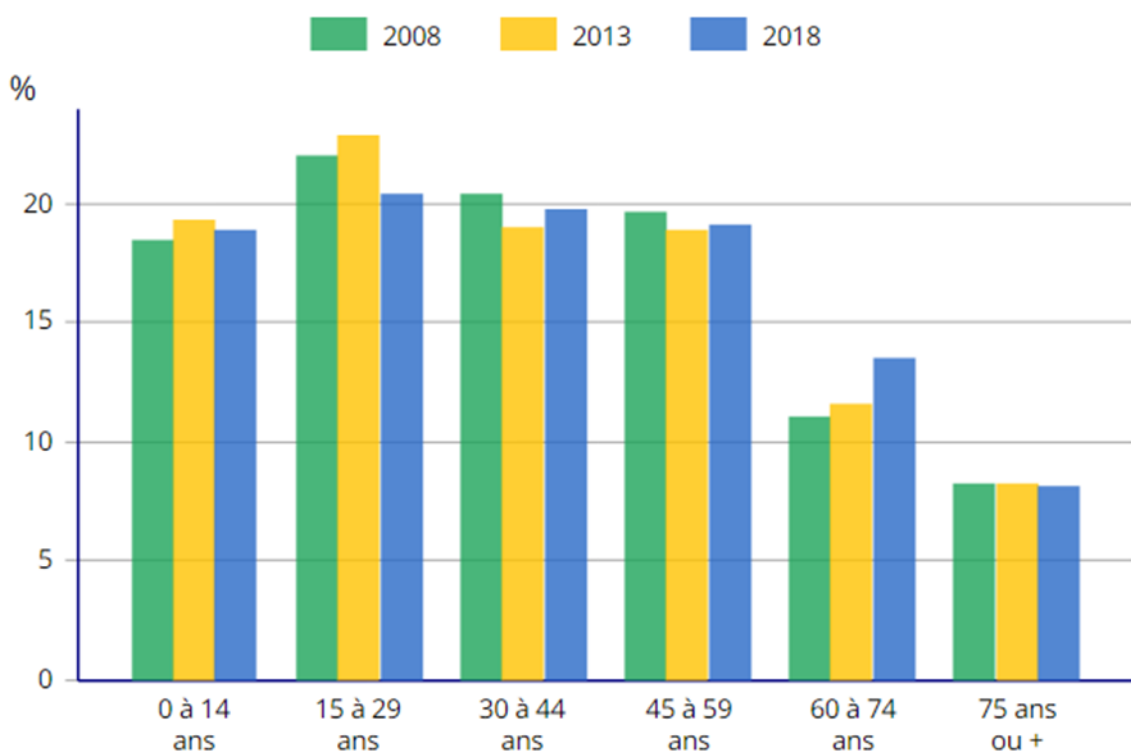
1) Caractéristique géographique



La maison de l'enfance est située dans la ville de MUTZIG.

Célèbre pour sa brasserie, créée en 1810 ainsi que pour ses forts construits au 19ème siècle, MUTZIG est situé à une vingtaine de kilomètres de STRASBOURG dans le piémont Vosgien. Mutzig appartient à la communauté de communes de la région MOLSHEIM-MUTZIG, créée le 31 décembre 1997.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

2) Caractéristiques de l'établissement



Nature juridique : Association Petite Enfance

Représentant : Monsieur Sylvain LENFANT en qualité de président

Nom de la structure : Maison de la Petite Enfance Marie Louise PIRES

Adresse : 2, rue du spiess – 67190 MUTZIG

Téléphone : 03.88.38.38.78

Mail : apemutzig@hotmail.fr

Nom de la directrice du multi accueil : MARION ASSMANN, Educatrice de jeunes enfants.

La maison de la petite enfance est gérée par l'association petite enfance, association loi 1901 à but non lucratif qui se compose de parents bénévoles tous membres actifs, sympathisants et de droit.

La crèche est constituée de 3 sections, une pour les bébés, deux autres pour les moyens grands. Nous avons une salle de motricité, une cuisine, une buanderie, une salle de bain, un bureau, une buanderie et un espace extérieur.

3) Historique de la maison de la petite enfance

La maison de la petite enfance Marie Louise PIRES, anciennement appelée la Poussinière a été créée avec l'accord de Monsieur COURTES, Maire de MUTZIG en 1984.

Face à la demande de parents militaires issus du 44^e régiment de MUTZIG, une structure de taille réduite a vu le jour, proposant un accueil à raison de deux jours par semaine et une fermeture sur le temps de midi.

En 1989, une demande d'agrément est faite auprès de la DDASS (direction départementales affaires sanitaires et sociales). La poussinière devient une association selon la loi 1901, gérée par des parents bénévoles, et encadrée par des professionnels salariés qui accueillent une quinzaine d'enfants.

Afin de pérenniser cet agrément et rendre conforme l'accueil des familles, la structure déménage dans des locaux adaptés mis à disposition par la mairie au 2, rue du Spiess à MUTZIG en 2005. Elle offre aujourd'hui un accueil régulier et occasionnel.

4) L'offre de service aux familles

Il existe de nombreuses possibilités d'accueil sur la commune.

- La maison de l'enfance de Mutzig
- La micro-crèche « Hapili »
- La micro-crèche « piccolo et les chérubins »
- Le relais assistantes maternelles « Le petit nid »
- Deux périscolaires : L'un géré par l'association petite enfance pour les enfants de moins de 6 ans et l'autre plus les plus grands gérés par la ville de Mutzig.
- Une médiathèque
- Une école de musique

5) Nos partenaires

A. Nos partenaires externes

- ⇒ La mairie de Mutzig : elle est un soutien dans le fonctionnement du multi-accueil sur le plan financier et sur la qualité de l'accueil en mettant également à disposition des moyens humains et des locaux.
- ⇒ La Collectivité Européenne d'Alsace : représenté par le médecin de P.M.I., il a un rôle de contrôle et d'agrément et il est référent technique et qualitatif en matière d'accueil du jeune enfant.
- ⇒ La Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin : elle est un soutien technique pour le diagnostic petite enfance et l'élaboration des projets. Elle apporte une aide financière pour le financement de projets. Elle fixe la participation financière des familles et assure le complément à hauteur de 66 % du coût de revient de l'heure.

- ⇒ L'A.L.E.F. (Association de Loisirs Educatifs et de Formation) : soutien technique et administratif
- ⇒ Le Relais petite enfance : Dédié à la petite enfance, il offre un ensemble de services aux assistantes maternelles, aux enfants qui leur sont confiés et aux parents employeurs. Ce lieu d'information, d'écoute, d'échanges et d'accompagnement a pour but d'assister parents comme assistantes maternelles, dans leurs démarches (recherche d'un mode de garde, informations législatives, médiation en cas de conflits, informations sur la demande d'agrément...).
- ⇒ La médiathèque de Mutzig travaille en partenariat avec le multi accueil en lui offrant l'accès gratuit aux fonds spécifiques dédiés aux jeunes enfants. Elle met à disposition un créneau « bibliothèque » pendant lequel les enfants du groupe des grands et leurs référentes se rendent à la médiathèque.
- ⇒ Le Centre Médico-Psychologique de Molsheim.
- ⇒ Alsace Santé au Travail, médecine du travail
- ⇒ Centres de formation du secteur médico-social (écoles d'éducateurs de jeunes enfants, écoles d'auxiliaires de puéricultures, centres de préparation au CAP petite enfance, I.F.S.I., Greta, etc.), avec qui nous travaillons chaque année pour former et accompagner en stage les professionnels de demain.
- ⇒ Le prestataire poivresel et bout'chou avec qui nous travaillons pour les repas distribués aux enfants et qui nous livre les denrées alimentaires en liaison froide.

B. Nos partenaires internes.

- ⇒ Le périscolaire maternel – accueil de loisirs sans hébergement de l'Association petite Enfance de Mutzig.
- ⇒ Les Familles : Nous valorisons le partenariat avec les familles car celui-ci nous permet d'accueillir l'enfant dans son entièreté et dans sa réalité. Ce travail de collaboration est au centre de l'équipe et indispensable à notre vision de l'accueil du tout petit.

6) Le profil des familles et l'inclusion des familles en situation de précarité sociale.

FAM T3 - Composition des familles

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	1 581	100,0	1 522	100,0	1 575	100,0
Couples avec enfant(s)	740	46,8	712	46,8	701	44,5
Familles monoparentales	214	13,6	192	12,6	273	17,4
Hommes seuls avec enfant(s)	21	1,3	49	3,2	45	2,8
Femmes seules avec enfant(s)	193	12,2	142	9,4	229	14,5
Couples sans enfant	627	39,6	619	40,6	601	38,2

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2021.

La population à Mutzig est plutôt hétérogène nous accueillons autant des cadres que des personnes en situation de précarité sociale. Le taux de familles monoparentale est tout de même élevé.

Plusieurs études concordantes ont montré que l'accueil dans les structures collectives des enfants issus des familles les plus défavorisées boostait l'égalité des chances. Les EAJE assurant une qualité d'accueil et de développement (socialisation, langage, éveil, confiance en soi, découvertes...) supérieur en moyenne au mode de garde individuel.

Que les familles en difficultés soient orientées par la PMI ou qu'elles viennent de leur plein gré, nous essayons de répondre au mieux à leurs demandes. Que ce soit en termes d'heures du contrat ou d'accompagnement au quotidien.

Selon Florent de Bodman, fondateur et directeur de l'association 1001 mots « la crèche ne devrait pas seulement être considérée comme un mode de garde mais comme un outil d'égalité des chances »

Nous disposons de places d'urgence pour les familles trouvant un emploi et devant avoir un mode de garde en urgence.

Nous appliquons la PSU qui a pour objectif de favoriser cette mixité sociale.

7) La place des parents au sein de l'établissement.

La maison de la petite enfance est un lieu d'accueil et de vie pour les enfants, mais c'est aussi un lieu pour les parents. Lorsque nous accueillons un enfant, nous accueillons aussi sa famille. Le multi-accueil est un lieu d'écoute et d'échanges. C'est pourquoi nous investissons beaucoup les parents à la vie de notre structure, lors de l'adaptation, au moment des transmissions, etc.

L'équipe reconnaît le parent comme un partenaire essentiel à l'accueil de l'enfant et met au centre de sa pratique l'investissement des familles. Cette collaboration nous semble capitale

afin de garantir l'épanouissement de tous (enfants/parents/professionnelles). En plus de la collaboration et des échanges participatifs quotidiens, il nous tient à cœur de développer certains projets pour que les familles deviennent des partenaires actifs à la vie de la structure.



A. La réunion de rentrée

En début d'année, une réunion dite « de rentrée » est proposée aux familles au courant du mois d'octobre. C'est une première rencontre entre les familles et l'équipe pédagogique.

Elle permet :

- Aux parents d'en savoir davantage sur le fonctionnement de la structure et sur les grands projets de l'année à venir.
- A l'équipe de répondre aux différentes questions des parents
- Aux familles de faire connaissance entre elles.

L'équipe prendra le temps de présenter les grandes lignes du projet pédagogique, celle-ci s'appuyant sur ce projet pour développer ses pratiques en collaboration et transparence avec les parents.

B. Les moments conviviaux.

Nous attachons une importance toute particulière aux moments conviviaux propices aux échanges entre parents et professionnels.

Nous sollicitons donc les familles à participer à la vie de la structure, par exemple en les invitant à différents événements tels que la fête de Noël ou de fin d'année.

Lors de sorties nous proposons également aux familles de nous accompagner.

8) Le soutien à la parentalité

Nous tâchons d'être à l'écoute, de rassurer et de conseiller les parents dans la limite de nos compétences professionnelles pour les conforter dans leur rôle de premiers éducateurs.

Il peut aussi arriver que nous ne puissions répondre à un questionnement spécifique d'un parent. Notre rôle est alors de diriger les parents vers des professionnels spécialisés et compétents.

A. L'écoute et la valorisation de chaque parent

Selon le comité du soutien à la parentalité : « La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant ».

On ne naît pas parents mais on le devient. Nous sommes confrontés au quotidien à des familles se trouvant en difficultés par rapport à l'éducation et à la prise en charge de leurs enfants.

Pour pallier à cela, nous essayons :

- D'être à l'écoute et disponible, en se situant dans une écoute bienveillante, dans la tolérance et le respect d'autrui.
- De garantir le respect de chacun, canaliser les émotions, faire s'écouter, gérer les éventuels conflits : faire prendre conscience que nous avons tous nos conceptions propres de l'éducation, nos valeurs, nos histoires personnelles.
- Expliquer avec des mots simples en s'assurant que les parents comprennent
- Valoriser les compétences des parents en favorisant l'expression et la participation de chacun (adulte et enfant).

B. Les ateliers parents enfants.

A partir de septembre 2022, avec l'arrivée de notre éducatrice, nous allons proposer aux parents des ateliers parents-enfants.

Deux ateliers par an seront organisés avec un thème précis (exemple : peinture, transvasement, motricité ...)

Ces ateliers seront proposés le soir après le goûter.

L'objectif étant d'accompagner les parents en les confortant dans leur rôle éducatif, de permettre des temps de partage et d'échange en famille autour d'une activité, de favoriser une socialisation précoce des jeunes enfants et d'éviter l'isolement des familles.

C. Les cafés parents

Nous proposons des cafés parents qui ont lieu le matin sans inscription préalable. Nous en organisons trois par an. Nous souhaitons par là quelque chose de vraiment informel qui va permettre aux parents d'aborder leur quotidien et les questions qui les préoccupent.

Partager un café avec un parent, dans une ambiance de convivialité, d'écoute et de respect a plusieurs effets positifs. Il permet notamment le partage des connaissances entre les parents et les professionnels présents.

Durant ce temps, l'enfant n'est pas convié afin que le parent puisse exprimer librement son ressenti.

D. La gazette de la crèche

Tous les deux mois notre éducatrice de jeunes enfants rédige un petit journal à destination des familles.

Cette gazette met en avant :



- Les aventures des mois passés
- Les nouveautés à venir
- Les dates clés des cafés parents, des ateliers parents enfants, les congés, les fêtes...
- Les exploits des enfants
- Les anniversaires des enfants
- Des points clés autour de la pédagogie (morsure, repas, sommeil, propreté...)

9) Le développement durable.

Nous souhaitons intégrer à notre projet un espace dédié au développement durable. Etant un lieu d'accueil et d'éducation, il nous semble essentiel de favoriser des actions tournées vers une éco-responsabilité.

Afin de protéger notre planète plusieurs actions sont mises en place :

- Tri des déchets.
- Nous limitons le matériel à usage unique.
- Pour les bébés de moins d'un an nous proposons des petits pots biologiques. Les repas des enfants de plus de 1 an étant fourni par notre prestataire poivre sel et bout 'chou.
- Pour les activités avec les enfants, nous utilisons beaucoup de matériel recyclé (boîte de lait en plastique, bouchons de compote, cartons, bouteilles, papier à bulle, éléments de la nature...)
- A partir du mois de septembre 2022, nous prévoyons d'aller acheter les fruits pour les goûters du matin au marché de Mutzig le vendredi matin avec les enfants.
- Nous organisons des ateliers de jardinage avec les enfants.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Médiation animale une fois par mois



Nous sommes conscients que nous avons encore une grande marge d'action pour nous améliorer en ce sens, notamment autour de l'éducation auprès des enfants. C'est pourquoi nous mettrons à contribution les équipes pour y travailler durant les mois et les années à venir pour pouvoir proposer des attitudes en adéquation avec nos ambitions environnementales.

PROJET D'ACCUEIL

1) Prestation d'accueil proposée.

La maison de l'enfance Marie Louise PIRES accueille les enfants, âgés de 2 mois et demi à 6 ans, du lundi au vendredi de 7h15 à 18h.

La structure est fermée 3 semaines en période estivale au mois d'août, 1 semaine au mois de décembre. Elle est également fermée les jours fériés suivant le calendrier de l'année en cours et parfois sur certains Ponts (notamment le pont de l'Ascension).

Les familles peuvent trouver ces informations qui sont susceptibles d'être modifiées chaque année, au moment de la signature du contrat et par affichage au sein de la structure.

Le multi accueil propose différents types d'accueils :

□ *L'accueil régulier* : L'accueil est régulier lorsque les besoins sont connus à l'avance, et sont récurrents. Il s'agit d'un document contractuel qui engage la famille, sur la base des besoins réels qu'elle expose définissant : l'amplitude journalière de l'accueil ainsi que les heures d'arrivée et de départ le rythme de présence dans la semaine et le nombre de mois ou de semaines réservées dans l'année. Le nombre de semaines d'accueil contractualisé est au maximum égal au nombre de semaines d'ouverture de la crèche.

□ *L'accueil occasionnel* : L'accueil est occasionnel lorsque les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels et ne sont pas récurrents. Une inscription et un dossier complet seront remplis. Un tarif horaire sera communiqué aux parents avant l'accueil. L'enfant est déjà connu de l'établissement et l'adaptation est réalisée préalablement à l'accueil.

□ *L'accueil d'urgence* : L'accueil est exceptionnel ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés. Il s'agit du cas où l'enfant n'a jamais fréquenté la structure et pour lequel les parents souhaitent bénéficier d'un accueil en « urgence ». En fonction des places disponibles et de l'urgence de la situation, un enfant peut être accueilli du jour au lendemain (exemple : hospitalisation d'un des deux parents, arrêt brutal du mode de garde...).

2) Accueil des enfants porteurs de handicaps et de maladies chroniques.

Le décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans a modifié l'article R2324-17 Code de la Santé publique :

“Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.”



L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique est soumis aux mêmes nécessités que tout autre enfant, avec des besoins physiques, physiologiques et affectifs.

L'enfant est donc accueilli dans la mesure où son handicap est compatible avec :

- ☐ la vie de l'établissement
- ☐ l'agencement des locaux
- ☐ le personnel (nombre et qualification)
- ☐ le matériel spécifique nécessaire

Chaque situation est évaluée individuellement, en équipe pluridisciplinaire (équipe, référent santé et accueil inclusif, famille et partenaires prenant en charge l'enfant).

L'accueil et l'intégration de l'enfant impliquent l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) par le référent santé et accueil inclusif et l'équipe.

L'équipe travaillera en étroite collaboration avec :

- ☐ l'enfant
- ☐ les parents,
- ☐ les partenaires compétents prenant en charge l'enfant (psychomotricien, kinésithérapeute, orthophoniste, psychologue),
- ☐ la P.M.I. si nécessaire

L'objectif est d'offrir à l'enfant un accueil adapté à son état et correspondant à ses besoins et aux attentes des parents.

Pour ces enfants, l'accueil en crèche est souvent perçu comme un sas de décompression. Ici, l'enfant « différent » est tout simplement un enfant au milieu d'autres enfants. Loin des hôpitaux, des prises en charges spécialisées, des rendez-vous médicaux, il peut s'adonner au plaisir de jouer librement, d'expérimenter, de découvrir en oubliant pour quelques heures son quotidien parfois lourd.

3) Les compétences professionnelles mobilisées.



A. Le travail en équipe

L'équipe de la maison de l'enfance Marie Louise Pires est constituée de professionnelles de la petite enfance aux fonctions et diplômes divers et complémentaires. Toutes ces professionnelles partagent des valeurs et des objectifs communs comme l'accueil de l'enfant et de sa famille et la garantie du bien-être des enfants qui leur sont confiés.

Pour que l'accueil que nous proposons aux parents et aux enfants soit de qualité, il est nécessaire que la communication au sein de l'équipe soit effective et efficiente. Ainsi, le travail d'équipe s'organise dans un esprit de complémentarité, d'écoute mutuelle et de respect de l'autre. La cohérence éducative naît de la qualité du travail d'équipe, elle est essentielle pour offrir un cadre sécurisant aux enfants que l'équipe accompagne au quotidien. C'est pourquoi nous nous appuyons sur différents outils de communication pour donner du sens à nos pratiques quotidiennes et permettre à chaque professionnelle de trouver sa place au sein de l'équipe qu'elle constitue.

B. Les réunions

Toutes les trois semaines, chaque groupe bénéficie d'une réunion de section organisée par l'EJE.

Des réunions d'équipe collectives sont aussi organisées régulièrement en dehors du temps de présence des enfants ou lors des temps de siestes. L'ordre du jour et les thématiques de ces dernières peuvent avoir différents caractères. Elles peuvent être à l'origine d'une problématique ou d'un questionnement émanant d'un ou plusieurs membres de l'équipe. Elles peuvent concerner l'organisation du service, ou revêtir un aspect pédagogique et/ou éducatif. Elles peuvent également avoir lieu pour la préparation d'événements exceptionnels (sorties, spectacles, etc.).

Ces réunions sont indispensables et nous permettent de prendre du temps pour échanger sur notre travail, prendre du recul et analyser nos pratiques, élaborer des projets, organiser la vie du multi accueil. Elles nous permettent également de mettre en commun nos observations et nos questionnements et d'harmoniser nos pratiques professionnelles.

C. L'observation

L'observation est l'outil principal des professionnels de la petite enfance. Elle est indispensable pour construire le travail d'équipe.

Elle permet aux professionnels de comprendre ce que vit l'enfant, savoir où il se situe dans les différents aspects de son développement, évaluer son évolution. Elle permet également de découvrir et prendre en compte les habitudes de vie de l'enfant et de sa famille et donc de garantir une continuité avec le milieu familial, la culture, etc. L'observation aide le professionnel à accompagner l'enfant et répondre avec justesse aux besoins qu'il exprime, aux difficultés qu'il rencontre.

Cet outil nécessite une prise de recul du professionnel pour laisser la place à l'action de l'enfant.

Les discussions et échanges autour de ces observations entre professionnels ou lors des réunions d'équipe permettent un enrichissement mutuel et la cohérence éducative au sein de l'équipe.

D. Des projets éducatifs et pédagogiques.

Toutes les professionnelles sont conviées à l'élaboration du projet éducatif et du projet pédagogique du multi accueil. Cette démarche de projet constitue une base de travail commune et permet d'établir les grands axes des actions menées en faveur des enfants et de leurs familles. Elle garantit la qualité du travail d'équipe et la cohérence éducative. Elle s'inscrit dans une réflexion menée par l'ensemble des professionnelles lors des réunions d'équipe ou de sections. Le projet éducatif et le projet pédagogique sont des outils de travail évolutif. Ils font l'objet d'analyses, de réflexions et d'évaluations régulières et sont amenés à être modifiés en fonction des observations, des remarques de l'équipe et/ou des usagers.

E. Des formations et des journées pédagogiques.

Différentes formations initiales permettent aux professionnels d'exercer dans le monde de la petite enfance. Ainsi notre équipe est pluridisciplinaire et chaque professionnelle a ses connaissances propres et complémentaires du reste de l'équipe. Nous avons à cœur de continuer de nous former durant notre vie professionnelle. C'est notamment durant les entretiens annuels que chaque agent peut proposer un plan de formation en fonction de ses besoins.

La formation continue des professionnels de la petite enfance est un enjeu fondamental de notre société : en effet, nous savons que dans ce domaine, les découvertes se font tous les jours et l'environnement de l'enfant est crucial pour son développement.

L'Association Petite Enfance encourage ainsi toutes les professionnelles à se former par le biais d'UNIFORMATION et les accompagne dans leurs démarches et le suivi des formations.

Selon les besoins, les formations peuvent se faire de façon collective ou individuelle.

Certaines formations sont indispensables ou revêtent un caractère obligatoire. Elles concernent l'ensemble des professionnelles du multi accueil : incendie, premiers secours, gestes et postures.

Chaque année, les professionnelles ont l'opportunité d'assister sur la base du volontariat à des cycles de conférences portant sur le domaine de la petite enfance. Celles-ci renforcent les connaissances, soutiennent la pratique professionnelle et rentrent dans le cadre de la formation continue.

Nous allons mettre en place une journée pédagogique par année.

Il s'agit de moment clé pour réfléchir à notre pratique professionnelle, renforcer la cohésion d'équipe, mêler réflexion et formation.

Chaque journée se définit et se décline autour d'un thème spécifique répondant aux besoins des professionnelles. La journée se veut chaleureuse et conviviale.

Différents outils pédagogiques sont utilisés (brainstorming, mises en situation, vidéo...)

F. Analyse de la pratique professionnelle.

L'analyse des pratiques est un lieu de partage, d'échange et d'écoute réciproque sur l'activité professionnelle.

C'est un travail de réflexion qui permet d'identifier, d'analyser des situations complexes et d'apporter des solutions pragmatiques aux problématiques rencontrées.

Ces analyses jouent un rôle de prévention par l'échange que l'animateur propose à l'équipe. C'est un espace qui permet à l'équipe d'évoluer ensemble dans une dynamique commune et de créer des liens professionnels cohérents.

Le travail d'analyse de la pratique ne consiste pas à « donner des leçons » ou à apporter les « bonnes réponses » aux questions que les professionnels se posent, encore moins à juger leurs pratiques. Au contraire, l'animateur est là pour guider la réflexion, en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève l'exercice de ses tâches quotidiennes.

L'animateur de la séance doit être compétent en la matière, extérieur à l'équipe d'encadrement des enfants et sans lien de hiérarchie.

Nous allons pour cela travailler avec l'association parents tout simplement. Une personne interviendra 4 fois par an pour des séances de 2h le soir après la fermeture de l'établissement.

G. L'accueil des stagiaires et apprentis

Notre appétence pour la formation nous amène naturellement à accueillir régulièrement des stagiaires et/ou des apprentis durant l'année.

La structure accueille régulièrement des stagiaires issus de différents cursus de la petite enfance : auxiliaires de puériculture, CAP, EJE, bac pro. C'est pour les professionnelles l'occasion de

transmettre leurs connaissances et leurs savoirs faire, mais aussi de faire évoluer leurs pratiques et de mener une autre réflexion au travers des questionnements des stagiaires

Ces stages sont encadrés par une personne dédiée durant le temps de présence du stagiaire ou de l'apprenti. Les stagiaires infirmiers sont suivis par notre infirmière et les autres par l'EJE.

Les stagiaires ne sont jamais seuls avec les enfants. Nous ne comptons pas cette personne supplémentaire dans le taux d'encadrement. Ainsi nous donnons sa place au stagiaire à côté de nous, lui laissant toute la place pour observer, questionner, essayer et apprendre.

Un entretien préalable au stage est effectué pour dresser les motivations et les objectifs du stagiaire. Au début du stage, nous présentons notre livret d'accueil du stagiaire ainsi que le règlement d'intérieur et le projet d'établissement.

Un bilan de mi et de fin de stage est également organisé. Cela dans l'objectif de suivre l'évolution du stagiaire, de répondre à ses questionnements et d'assurer au mieux son accompagnement.

4) Présentation de notre équipe.



Notre équipe pluridisciplinaire se compose de :

- ⇒ Une Directrice à temps plein éducatrice de jeunes enfants. La directrice, éducatrice de jeunes enfants, dirige le Multi-accueil Marie Louise Pire, avec le concours du Président de l'association et de son Bureau. Elle assure l'encadrement et la formation de l'équipe pluridisciplinaire. Elle assure les échanges d'informations entre la structure, le gestionnaire et les familles. Elle donne les orientations de prise en charge des enfants afin de leur assurer le confort et le bien-être physique, moral, psychologique et éducatif. Elle anime et coordonne les actions autour du projet de vie. Elle veille au respect des règles d'hygiène, d'alimentation et de sécurité.
- ⇒ Une infirmière et référent santé et accueil inclusif, présente 8h par semaine qui assure l'aspect médical de la crèche. Elle veille au bon développement des enfants, participe à la mise en place et à l'accueil d'enfants en difficulté, au suivi des traitements médicaux, à la promotion de la santé et de l'hygiène. Elle met en place les protocoles d'accueil individualisé, et soutient avec la responsable et l'éducatrice le projet social de l'établissement.
- ⇒ L'éducatrice de jeunes enfants présente 25h par semaine assure une fonction de prévention auprès des enfants, et contribue à l'éveil, à la socialisation et au développement global de l'enfant en collaboration avec l'équipe.

- ⇒ Les auxiliaires de puériculture ainsi que les auxiliaires petite enfance assurent le respect des règles d'hygiène et des différents protocoles mis en place, veillent au bon état de santé des enfants et participent à l'application des traitements et ordonnances médicales. Elles sont les référents des enfants et assurent la qualité de leur accueil, participent aux tâches éducatives. Elles sont le lien entre les enfants, les parents, et l'équipe pour transmettre les informations, représenter chaque enfant afin que ses besoins soient respectés. Elles sont les garantes d'une cohérence de la prise en charge de l'enfant
- ⇒ Un agent technique qui assure l'entretien global des locaux.

Les fiches de poste sont annexées au projet d'établissement.

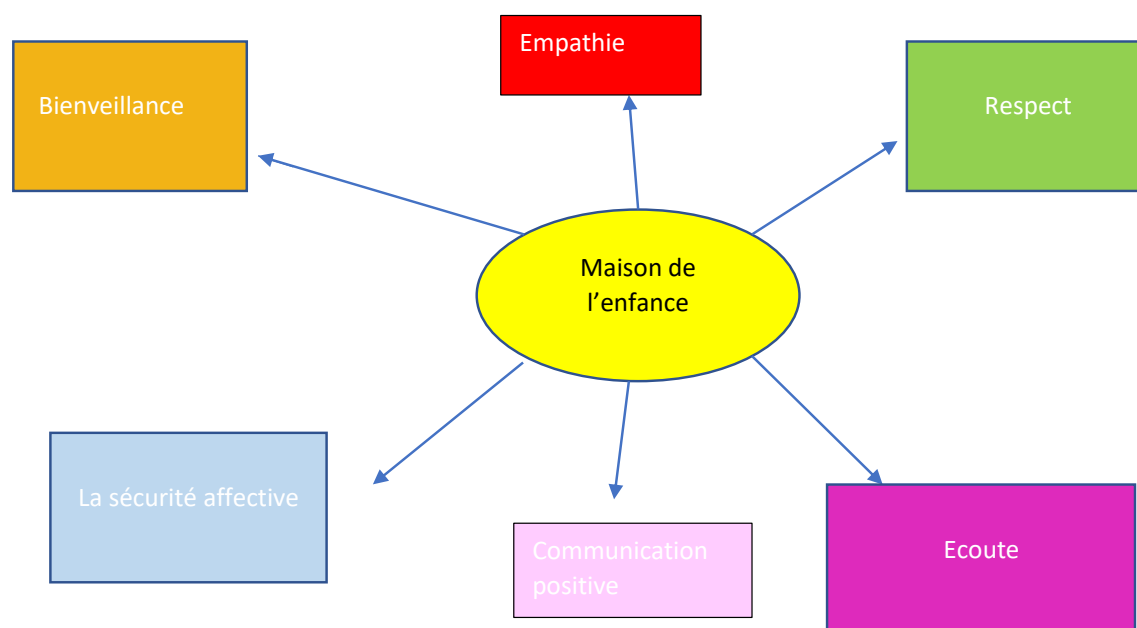
PROJET ÉDUCATIF

Pour rédiger ce projet, nous nous sommes inspirés de la charte nationale d'accueil du jeune enfant que vous trouverez en annexe.

1) Nos valeurs éducatives.

Notre objectif principal est l'accueil des enfants de 3 mois à 6 ans sous la forme d'une prestation de service unique, en fonction des besoins multiples des familles ou sur demande de services sociaux et/ou spécialisés (Protection maternelle infantile par exemple) ; notre but étant de concourir au développement, à la socialisation et à l'éducation du jeune enfant dans une démarche d'accompagnement, de coéducation et de soutien à la parentalité.

Voici, quelques valeurs éducatives qui nous sont chères et qui vont guider notre pratique professionnelle au quotidien.



2) Le respect des besoins de l'enfant.

Nous nous inspirons de la pyramide de MASLOW pour définir les besoins des enfants et les respecter au quotidien.



Besoins physiologiques : respect du rythme, des repas avec une alimentation saine et adaptée, motricité libre.

Besoins sécurité : repère, référence, bienveillance, contenance.

Besoin d'appartenance : socialisation,

Besoins d'estime : respect mutuel, éducation positive, accompagnement, expressions, émotions, confiance en soi.

Besoin de s'accomplir : autonomie, créativité, libre choix, jeux.

Selon l'UNICEF, les événements qui affectent un enfant pendant les premiers mois et les premières années de sa vie, de la naissance à l'âge de 3 ans, ont une influence décisive sur le reste de son développement.

3) La sécurité affective

La sécurité affective est le fait de proposer à un enfant un environnement adapté et sécurisé dans lequel ils peuvent évoluer sans se mettre en danger.

La sécurité affective est le fait de proposer à un enfant un environnement psychologique stable et serein dans lequel il pourra s'épanouir.

La sécurité affective est un des éléments déterminants dans le développement de l'enfant, et plus particulièrement au cours de la première année : ce n'est que si l'enfant a reçu suffisamment de sécurité qu'il pourra s'ouvrir sur l'extérieur. Il n'y a pas de désir, de curiosité sans sécurité affective. Pour se sentir en confiance et avoir un sentiment de sécurité, l'enfant doit pouvoir établir des liens significatifs avec les adultes et prendre appui sur des repères.

L'accueil est individualisé et personnalisé au sein de chaque groupe. Pour des repères sécurisants, matériels et humains apportant stabilité, fiabilité et continuité.

Les repères constituent les points fixes sur lesquels l'enfant peut s'appuyer pour se construire. Grâce à la sécurité de base que les adultes représentent, l'enfant va pouvoir s'éloigner et se construire en tant qu'être unique.

- Un lit est attribué par enfant : un potentiel changement peut perturber en venant briser la continuité du repère
- Les rituels par leur constance, régularité et répétition sont extrêmement rassurants
- Le doudou « objet transitionnel » fait la transition entre les enfants et le monde extérieur. L'objet familier est empreint d'odeurs et d'images familières, il est à disposition en continu de l'enfant. Lors de situations anxiogènes, l'enfant s'en servira pour maîtriser son angoisse
- Lors de l'adaptation, le passage de relais entre la maman et la professionnelle permettant à l'enfant d'acquérir des repères dans la continuité. Ce transfert de sécurité existe quand il y a une relation de confiance.

Eduquer un enfant c'est l'accompagner, lui donner les moyens de s'élever et d'être acteur de son développement. Notre rôle éducatif peut se définir comme étant celui d'un guide qui chemine auprès de l'enfant. Nous veillons donc à lui proposer un environnement sécurisé qui soit propice à la découverte et à l'expérimentation. C'est pourquoi nous adoptons des attitudes complémentaires qui amèneront l'enfant à découvrir et s'approprier le milieu dans lequel il évolue. Cela passe par le « laisser agir » en lui offrant une présence rassurante mais aussi par une attitude « limitative » en établissant un cadre qui donne des repères et des consignes pour qu'il puisse poursuivre ses explorations en toute sécurité.

Pour l'adulte, ce cadre permet une prise de recul nécessaire pour observer l'enfant, identifier ses besoins et son rythme individuel. Ainsi, l'adulte adopte une attitude bienveillante qui est à la fois rassurante et qui laisse un espace de liberté nécessaire à l'enfant pour développer ses compétences et ses habiletés. La verbalisation a une grande importance. L'adulte accompagne l'enfant en paroles, l'encourage dans ses progrès, le guide lorsqu'il rencontre une difficulté, ou l'aide à développer des relations avec ses pairs.

Pour l'enfant, ce cadre devient une source d'inspiration pour partir à la découverte du monde qui l'entoure, de lui-même et des autres. La prise de risques est possible mais mesurée, l'environnement est propice pour les apprentissages. Repères et limites sont nécessaires à la construction de son identité et développent à la fois autonomie et socialisation.

4) Développer l'autonomie et accompagner l'enfant vers la socialisation

« Aide-moi à faire seul » telle est la phrase clé sur laquelle Maria Montessori a basé sa pédagogie. Et telle est notre démarche éducative pour aider l'enfant à construire et développer son autonomie à partir de l'observation de ses rythmes de développement.

Faire preuve d'autonomie c'est être capable d'évoluer librement pour faire ses propres découvertes, cela grâce au soutien discret et à la présence rassurante d'un adulte.

L'autonomie est une forme d'indépendance acquise suite à de multiples expériences. Pour cela, nous évitons de mettre l'enfant dans une position ou une situation qu'il n'aurait pas acquis de lui-même. Nous favorisons autant que possible sa participation active, afin qu'il en tire satisfaction et goût au plaisir de « faire tout seul ». Nous veillons également à respecter ses limites dans l'acquisition de l'autonomie en évitant toute source de stimulations inutiles.

L'adulte propose à l'enfant des moyens d'accéder à l'autonomie à travers des gestes simples et quotidiens adaptés à son âge. Pour cela, les locaux du multi accueil sont équipés en mobilier à la taille de l'enfant, ce qui lui facilite la tâche physiquement, il a ainsi davantage l'impression d'évoluer dans un monde qui lui est propre. L'adulte accompagne l'enfant dans sa quête pour l'autonomie en essayant de ne pas l'interrompre ni le devancer dans ses expériences tout en lui montrant au préalable l'exemple et en formulant les choses. Il ne fait pas à sa place quand celui-ci souhaite faire seul. Il l'encourage en lui offrant l'espace, le temps et les moyens de s'autonomiser.

Le multi accueil est un lieu où l'enfant va apprendre progressivement les règles qui régissent la vie en société, où il intériorise les normes et valeurs par lesquelles il construit son identité psychologique et sociale. C'est la socialisation. Se socialiser c'est s'ouvrir vers l'extérieur, c'est prendre en compte l'autre, vivre avec dans le respect de ses différences. Petit à petit, l'enfant va apprendre à partager, coopérer, attendre son tour, faire avec l'autre, négocier, s'identifier. Notre rôle est de sensibiliser l'enfant à ces notions dans le quotidien (au moment des repas, des jeux libres par exemple) mais aussi à travers des activités plus dirigées pendant lesquelles l'enfant va prendre conscience des règles de la collectivité.

Nous veillons à trouver un juste milieu dans nos interventions pour permettre aux enfants de se confronter et trouver par eux-mêmes des solutions pour régler leurs conflits et leurs désaccords. Le but étant de permettre à chacun l'affirmation de soi et l'ouverture sociale.

5) La mixité fille garçon

« Fille ou garçon, j'ai besoin qu'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité. »

Les études montrent qu'avant même sa naissance un enfant, qu'il soit fille ou garçon, est exposé à des comportements différenciés de la part de son entourage.

En tant que professionnelles, nous avons un rôle à jouer pour lutter au quotidien contre ces stéréotypes et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

➤ Lutter contre les stéréotypes et repérer les inégalités

C'est un travail qui se fait au quotidien et qui doit s'entretenir en permanence. Il nécessite une prise de recul professionnelle et une analyse constante. « Les stéréotypes sont de micros-gestes répétitifs invisibles, inconscients pour les acteurs de terrain, qui ne se révèlent que par un regard extérieur » selon Sophie Collard. « Vous direz à votre femme qu'il n'y a plus de lait », « On dirait que papa t'a coiffé ce matin » sont autant de remarques que nous veillons au quotidien à ne pas émettre. Ce repérage doit s'effectuer à travers tous les moments clés de la journée.

➤ Un environnement neutre

L'aménagement de l'espace est pensé de façon à créer des coins symboliques et non des espaces filles et garçons. Les coins garages, dînettes, poupées se mêlent de façon à ce que les enfants puissent circuler librement.

Les activités proposées aux enfants sont neutres également, On n'encourage pas un garçon à faire de la motricité et une fille de la cuisine.

➤ Égalité entre le père et la mère.

Cette égalité passe par un accueil mixte des deux parents. Lors de la journée, si un enfant à une difficulté ou que nous devons joindre un parent nous n'allons pas forcément appeler la maman. En effet, nous avons fait le choix en équipe, de contacter le parent ayant déposé l'enfant le matin.

Nous essayons d'impliquer autant les papas que les mamans, que ce soit dans les activités, les fêtes, les sorties ...

6) Favoriser l'éveil du jeune enfant : Je, Jeu, enJeu

Pour Jean Epstein, « l'enfant joue sa vie. Il ne joue pas pour apprendre, mais apprend parce qu'il joue. » Il ajoute même que « le jeu nourrit sans arrêt le développement de l'enfant, de la même façon que ce développement nourrit sans arrêt son jeu. » Celui-ci est toujours profondément sérieux.

L'enfant joue ses peurs, ses joies, ses amours, ses peines... Il joue avant tout ce qui évolue en lui. « Le jeu est le TRAVAIL de l'enfant, le PLAISIR est le moteur de son JEU. »

A partir de là, nous pouvons envisager le jeu sous deux aspects : Pour l'enfant, le jeu est un outil de développement : l'enfant s'exprime et découvre le monde. Il construit sa propre représentation à travers des expériences ludiques qu'il crée pour lui-même. Il grimpe, déplace, construit, imagine, empile, soulève... Il se saisit du monde, par ses découvertes et celles des autres. Il développe ainsi sa sociabilité, le sens de l'initiative, la créativité et la motricité.

C'est également à travers le jeu que l'enfant construit sa personnalité. Le jeu est une source de découvertes individuelles et collectives, il contribue à tisser des liens entre les enfants et avec les adultes. A travers le jeu, l'enfant prend petit à petit conscience de son corps. Le jeu favorise ses capacités motrices. L'enfant apprend à s'approprier un espace donné et à s'y repérer. De la même façon, le jeu sollicite l'attention et la concentration. Il est une source de plaisir à travers l'éveil des sens et la création.

Le jeu est une activité qui doit être prise très au sérieux par les parents et les professionnels de la petite enfance qui souhaitent contribuer au développement harmonieux des enfants. La fonction première du jeu est l'amusement, le jeu n'est pas proposé pour rendre un enfant performant, c'est parce que le jeu est une source d'amusement et de plaisir qu'il peut devenir un outil au service du développement global de l'enfant. L'enfant reste libre dans son choix de « faire » ou de « ne pas faire ». L'essentiel est qu'il prenne plaisir à participer.

7) L'éveil de l'enfant à l'art et à la culture.

Selon Françoise Nyssen, *« l'accès aux arts et à la culture n'est le privilège d'aucun âge : c'est un droit fondamental pour tous, dès la petite enfance »*

Pour se construire, le jeune enfant a besoin d'évoluer dans un environnement riche et nourrissant.

Les études scientifiques et les initiatives mises en œuvre sur le terrain montrent que la sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques favorise, dès le plus jeune âge et avant même l'entrée à l'école maternelle, la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant.

Ainsi, chaque jour, nous proposons au moins une activité artistique aux enfants. Cela peut être autour de la peinture, de la musique, de la danse, de la nature....

Une professionnelle de l'équipe propose également régulièrement des temps de danse et de chants avec son ukulélé. Moment toujours fortement apprécié par les enfants.

Les enfants se rendent également à la médiathèque de Mutzig un vendredi sur deux pour découvrir de nouveaux livres. Nous empruntons également régulièrement des livres à la médiathèque de Barr et de Mutzig afin de diversifier les auteurs et les sources littéraires présentés aux enfants.

Pour les professionnels, les projets artistiques permettent de sortir de la routine, de prendre du plaisir au travail, de stimuler la curiosité, de s'ouvrir vers l'extérieur, de repenser les pratiques professionnelles, de redonner du sens, de retravailler le projet d'accueil, de nourrir l'observation de l'enfant, la triangulation enfant/parent/professionnel, et l'engagement professionnel.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Après avoir présenté nos valeurs éducatives, nous allons les décliner en cheminant suivant une journée type à la crèche.

1) L'accueil de l'enfant et de sa famille.



A. Les premières fois

Chaque famille, avant l'entrée de son enfant au multi accueil, fait une inscription. Ce temps est souvent le premier contact des parents avec la structure d'accueil.

Pendant cet entretien, la directrice prend le temps de parler du fonctionnement et de l'organisation de la structure, elle présente le règlement intérieur de l'établissement et répond aux questionnements des parents. Ce moment permet souvent aux parents d'aborder leurs attentes mais aussi leurs craintes. En effet, ce temps les projette déjà dans la séparation d'avec leur enfant. De la même façon, ces instants sont les prémices de la relation qui va se créer entre eux, l'équipe et leur enfant. Lors de cet entretien, la période de familiarisation est abordée et expliquée aux parents et à l'enfant. Une première visite des locaux est proposée. Parents et enfants auront l'occasion de découvrir les lieux et les ambiances dans lesquels ils seront accueillis et faire une première rencontre avec les professionnels qui accompagneront l'enfant au quotidien.

B. La période de familiarisation

Une période d'adaptation est nécessaire pour l'enfant, ses parents et l'équipe car chacun doit faire connaissance. Le but de cette adaptation est d'offrir le soutien nécessaire à chacun pour créer une relation stable et continue. Elle a pour objectif de créer un lien sécurisant tant pour l'enfant que pour ses parents.

Lors de l'adaptation, qui est progressive, enfant et parents sont accueillis par les professionnelles qui seront les référentes de l'enfant. Celles-ci deviendront les interlocuteurs privilégiés pour favoriser le développement d'un sentiment de sécurité affective chez l'enfant. Pendant un premier temps d'échange d'une heure avec les parents, les référentes recueilleront les renseignements nécessaires pour assurer la continuité entre la maison et le lieu d'accueil. Ces renseignements figureront sur une fiche prévue à cet effet. Différents thèmes tels que le doudou, le sommeil, l'alimentation, le matériel à fournir, le déroulement de la journée seront abordés.

Ainsi, l'équipe crée progressivement un climat de confiance et apprend à connaître l'enfant et ses parents.

La période d'adaptation permet à l'enfant et sa famille de se familiariser avec ce nouveau lieu de vie. L'adaptation est modulable en fonction du rythme et des besoins de l'enfant. Cette période est de durée variable : en général elle dure d'une semaine à 10 jours. La durée dépend de la réaction de l'enfant à la séparation mais aussi de celle des parents.

Petit à petit, l'enfant sera accueilli sans ses parents. Ce temps peut varier d'une famille à l'autre mais généralement le parent s'absentera une heure. Pendant cette heure, l'enfant est accueilli par ses référentes et prendra part à la vie du groupe. Dans un premier temps, l'accueil se fait uniquement pendant des temps d'éveil. Puis, les heures suivantes, les référentes ajouteront des temps forts : change, repas, sieste..., pour arriver progressivement à l'adaptation définitive. L'enfant restera ainsi une grande partie de la journée sans ses parents. Cette dernière étape marque la fin de l'adaptation.

La première semaine d'accueil de l'enfant, dans lequel se situe l'adaptation, n'est pas contractualisé mais facturé en heure supplémentaire. Cela permet aux parents de prendre le temps nécessaire pour que la séparation se fasse en douceur.

Dans le cadre d'un accueil d'urgence, prendre le temps de bien se connaître et de préparer une adaptation en douceur n'est pas toujours possible. Une transition reste toutefois nécessaire pour le bien-être de l'enfant. C'est pourquoi, dans la mesure du possible, il sera important de prévoir au moins un temps de rencontre entre l'enfant et la structure. De la même manière, les informations concernant le rythme et les habitudes de l'enfant, que les parents transmettront via la fiche d'habitudes de vie de l'enfant à l'équipe, prendront toute leur importance pour garantir un accueil de qualité.

Quel que soit le temps dont le parent dispose, il est important de préparer l'enfant à la séparation et de lui en parler.

C. L'accueil quotidien

L'objectif ici, est de bien gérer la séparation afin que parents et enfants abordent leur journée de manière positive et sereine, et que les parents partent rassurés sur la façon dont va se dérouler la journée.

L'accueil quotidien demande de la disponibilité tant de la part des professionnels que de la part des parents.

L'arrivée est un moment important, où l'on passe d'un monde à l'autre (de la maison à la crèche). Le professionnel sert de médiateur entre ces deux mondes : il doit être attentif à l'attitude des parents, ne pas être intrusif mais accompagnateur pour permettre un passage fluide de la sphère familiale à la sphère collective.

⇒ Transmissions, séparation et retrouvailles

Un professionnel de chaque groupe d'enfants est présent à l'accueil du matin et du soir. Ainsi, un temps d'échange individuel est proposé avec les référentes qui accompagnent les enfants tout au long de la journée. Ces temps sont essentiels pour préserver la continuité entre la maison et le lieu d'accueil.

Le matin, les professionnelles recueillent dans un cahier propre à chaque section les informations qui seront nécessaires pour le déroulement de la journée : sommeil, petit déjeuner, état de santé, fatigue, préconisation des parents... Puis vient le moment de la séparation où enfants et parents sont invités à se dire au revoir. Même si ce moment est vécu difficilement, il nous semble important que celui-ci soit verbalisé et que l'enfant puisse voir son parent partir.

Le soir, les professionnelles prennent un temps pour raconter la journée de l'enfant. Cela permet aux parents de voir l'évolution et le développement de leur petit, de savoir comment il vit la collectivité et quelle place il trouve auprès des autres enfants. L'enfant est toujours associé à ce temps d'échange. Plus grand, il peut lui-même raconter ses anecdotes et le vécu de sa journée avec la professionnelle.

Dans la section des bébés, en plus du cahier de transmissions, chaque parent est invité à fournir aux référentes un petit cahier pour le suivi de la journée de leur enfant. Les professionnelles y notent le déroulement de la journée, des anecdotes et des situations qu'elles ont observées, les progrès de l'enfant et les activités auxquelles il a participé : éveil musical, première peinture, jeux, motricité...

⇒ L'accueil tout au long de la journée

L'accueil se décline tout au long de la journée. Lorsque l'enfant change de salle, il est accueilli dans un nouvel espace. Lorsqu'il se réveille, il est accueilli dans un nouvel espace-temps. Enfin, lorsque les équipes se relaient, elles accueillent les enfants avec qui elles termineront la journée. Ainsi, chaque temps de transition, où des changements s'effectuent, implique un accueil de l'enfant de manière à construire les repères nécessaires pour qu'il ne se sente pas trop perdu. Le rôle des professionnelles est de prendre le temps, d'expliquer à l'enfant ce qui va se passer, de l'inviter à se poser dans ce nouveau lieu ou dans ce nouvel espace-temps. Petit à petit, l'enfant apprend à anticiper grâce à la verbalisation des adultes et aux petits rituels mis en place pour que chaque transition se fasse en douceur !

⇒ Des espaces personnalisés pour l'enfant

Accueillir un enfant c'est aussi lui signifier qu'il a une place en tant qu'individu dans la crèche même s'il vit dans un espace collectif. Ces espaces personnalisés favorisent la construction de son identité propre au moyen de son prénom, de symboles, de photos. Les vestiaires font partie de l'espace de transition qui permet à l'enfant d'appréhender la crèche en franchissant un seuil symbolique, celui d'enlever son manteau et ses chaussures. D'où l'intérêt d'avoir un lieu

individuel où laisser ses affaires personnelles. Chaque enfant a un porte-manteau personnalisé ou un casier dans le couloir d'entrée. Chaque casier de salle de bain est personnalisé avec une photo, le prénom de l'enfant et sa date de naissance. Le lit des enfants à une place fixe. Chez les bébés, les parents sont invités à le personnaliser en y mettant une turbulette, une boîte à musique ou tout élément permettant à l'enfant de s'endormir paisiblement.

2) Le JEU et les temps d'activités

Une journée au multi accueil est rythmée par des temps de vie qui permettent à l'enfant de satisfaire ses besoins vitaux (repas, sommeil, etc.). Néanmoins, le JEU demeure l'activité prépondérante et fondamentale qui lui permet de se construire, de découvrir le monde qui l'entoure et les autres, enfants et adultes.

A. La motricité libre.

Le **concept de la motricité libre** est né dans les années 60 et il a été inventé par la pédiatre Emmi Pikler. La pédiatre est convaincue que l'enfant est un être doué capable de se développer seul sans l'aide extérieur d'un adulte.

« La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit. »

Emmi Pikler

Selon la psychanalyste Catherine Bergeret-Amselek *« Le bébé qui est libre de ses mouvements va construire sa capacité à être bien dans corps et à se relier aux autres à l'âge adulte. Il pourra plus facilement se séparer de ses parents et prendre son élan autonome. Le laisser explorer, toucher, sentir, mettre à la bouche en présence de l'adulte qui sait mettre des limites en douceur en prévenant des dangers, c'est lui permettre de mettre en œuvre toute sa sensorialité et l'érogénéité de son corps tout entier, c'est ce qui fera de lui une personne confiante en la vie »*

C'est fort de ces connaissances que notre équipe tient à respecter au mieux cette motricité libre et à accompagner les familles dans ce sens.

Ainsi l'enfant a accès à différents espaces de jeu qu'il investit à sa manière, à son rythme, dans un cadre sécurisé. Chez les petits, le bébé est installé sur le dos sur des tapis et peut se déplacer en toute liberté. Des jeux avec différentes textures sont posés à côté de lui pour éveiller ses sens. Le but est de laisser l'enfant faire ses acquisitions de façon autonome et surtout ne pas le contraindre à une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul.

« Un enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore acquis le contrôle par lui-même », disait Emmi Pikler. Les accessoires qui vont gêner le bébé (comme le transat) sont évités dans la mesure du possible.

Chez les plus grands nous respectons le rythme de chacun et nous ne mettrons pas volontairement un enfant dans une situation qu'il n'a pas su prendre seul. Par exemple nous ne

porterons pas un enfant pour le positionner sur un toboggan ou sur un vélo s'il ne sait pas le faire seul



B. Les activités dirigées

Les activités permettent aux enfants de vivre de nouvelles expériences. Il est important pour l'équipe de proposer des ateliers qui mettent l'enfant en situation d'exercer ses compétences et de développer sa créativité.

En plus du plaisir et de la découverte durant ces temps d'activité, c'est l'occasion pour les enfants de développer un maximum de compétences inhérentes à leur développement

Nous proposons tout type d'activités aux enfants : musique, transvasement, peinture, modelage, activité culinaire, jeux de société, de coopération ou de motricité... Comme les jeux libres, elles permettent à l'enfant de développer ses capacités motrices (préhension fine, coordination des mouvements, etc.), intellectuelles (mémorisation, imagination, acquisition du langage, etc.) mais aussi sa socialisation grâce à l'intégration progressive des règles de vie. A travers ces activités proposées, nous essayons de favoriser et de garantir l'autonomie du jeune enfant. Nous lui donnons les moyens d'agir seul, sans faire à sa place, d'exercer ses capacités nouvelles et de prendre confiance en ses possibilités.

L'adulte propose aux enfants par petit groupe, une activité avec des outils adaptés et du matériel dédié dans un espace défini.

Chaque enfant est libre de suivre le groupe ou non en activité, il n'y a pas d'obligation à faire la séance proposée par l'adulte. Chaque œuvre est produite par l'enfant et réalisée par lui seul.

L'adulte n'interviendra pas dans sa réalisation et n'embellira pas le dessin puisque nous ne cherchons pas l'esthétique du rendu mais l'expérience et la recherche d'estime de soi de l'enfant.

Le jeu « structuré » a de nombreux avantages mais demande une grande concentration et ne peut donc pas être trop long en terme de temps (environ 20 minutes par activité).

Chaque année, les professionnelles développent un projet thématique (les couleurs, les animaux, le corps, les moyens de locomotions, les 4 éléments, par exemple). Plus qu'un fil conducteur, ce projet crée une réelle cohésion dans l'équipe, chaque professionnelle pouvant mettre à profit ses idées et ses habiletés. Les activités proposées sont adaptées à l'âge et au développement de l'enfant. Leur durée et leur déroulement sont adaptés en fonction de la difficulté et de la concentration qu'elles demandent mais également en fonction des réactions du groupe ou de chaque enfant.

C. Le jeu libre

Dès ses premiers jours, le bébé est avide de découvrir et de communiquer. En jouant, il prend progressivement conscience de son corps et de ses possibilités : tout est prétexte à explorer, manipuler, toucher, sentir...

Pendant le jeu libre, l'enfant peut choisir son activité dans un espace aménagé par l'équipe. Il joue selon ses envies. Des coins sont aménagés pour proposer un large choix de jeux libres (voitures, poupées, jeux de constructions, livres, dinette...).

L'adulte est présent pour veiller à la sécurité de l'enfant et n'intervient dans son jeu que si l'enfant en fait la demande. C'est un temps fort où l'enfant vit de réels échanges avec ses pairs mais aussi avec les adultes présents. C'est aussi pour l'équipe un temps d'observation très riche. Le jeu libre de l'enfant, seul ou en groupe, contribue à son développement, à sa créativité et à son libre épanouissement. L'enfant apprend ici à se comporter socialement, à décider lui-même du sens qu'il veut donner à ses relations avec l'autre et à régler les conflits qui peuvent survenir.

Nous proposons aux enfants différents « outils d'exploration » à travers les jeux que nous installons et nous les faisons évoluer toute la journée. Pendant le jeu libre, un enfant peut en profiter pour essayer toutes sortes de choses. En effet, l'absence de règles offre une grande liberté à celui-ci. Il peut ainsi prendre l'initiative du jeu et décider de ce qu'il veut. Cela lui permet de se sentir plus en contrôle de son environnement et de développer ainsi sa confiance en soi.

Le jeu libre peut aider un enfant à être moins dépendant des adultes puisque cela l'oblige à faire des choix par lui-même, il gagne ainsi en autonomie. Il peut alors décider seul de : « quoi faire et comment le faire ». Il aura donc moins de difficultés à s'amuser seul.

Par ailleurs, pendant le jeu libre, l'enfant aura à trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, mais sans craindre d'échouer. Il apprend ainsi à réagir aux situations difficiles toujours sous le regard bienveillant de l'adulte.

Le jeu libre permet d'utiliser un même objet de plusieurs façons, selon l'imaginaire de l'enfant. Un bout de tissu peut devenir une nappe pour préparer le dîner, une cape de super héros ou une couverture de poupée. L'enfant développe ainsi sa créativité. Les tout-petits apprennent

beaucoup les uns des autres au cours des périodes de jeu libre. En fournissant dans un espace sécurisé des jouets adaptés, nous permettons aux enfants d'apprendre de leurs pairs.

D. Les intervenants extérieurs.

- L'éveil musical/temps du conte :

C'est un temps riche en découvertes où une intervenante extérieure vient passer du temps avec les enfants. Il s'agit d'une approche collective et ludique de la musique où l'enfant découvre l'usage et les sons de multiples instruments sous forme d'histoires. Des jeux dansés, des rondes sont proposées. L'éveil musical contribue au développement sensoriel de l'enfant.

- La médiathèque :

Un créneau est réservé les vendredis matin. La crèche se situe près du château des Rohans dans lequel siège la médiathèque. Les enfants ont accès aux livres et peuvent les manipuler en toute liberté. Les adultes qui accompagnent les enfants profitent de ce temps pour raconter des histoires, pour apprendre aux enfants à utiliser et à respecter les livres.

- La médiation animale

L'entreprise « Au petit bonheur du Ried » interviendra tous les mois afin de proposer de la médiation animale aux enfants à partir de septembre 2022.

« L'immense majorité des animaux familiers (chiens, chats, chevaux aussi ou autres animaux de ferme) sont attentifs aux petits enfants et ne les agressent pas, déclare Daniel Marcelli. Leur absence commune de maîtrise de la parole et leur extrême sensibilité aux expressions émotionnelles crée une sorte de proximité de statut entre l'enfant et l'animal, qui les rapproche l'un de l'autre. » Selon Boris Albrecht : « De 18 mois à 4-5 ans, l'enfant est vraiment dans le monde de l'affectif, dans le toucher, dans les émotions, L'animal permet une connexion directe à l'enfant et l'aide à mieux exprimer ses besoins et à reconnaître ses capacités. »

Les objectifs sont multiples pour les enfants :

- ✓ Favoriser le développement cognitif, physique et affectif de l'enfant
- ✓ Découvrir de nouvelles sensations
- ✓ Développer la notion de responsabilisations
- ✓ Encourager la découverte de diverses émotions
- ✓ Apaiser l'anxiété, le stress et la gestion des émotions
- ✓ Apprentissage du respect de l'autre et des règles de vie
- ✓ Favoriser l'autonomie de l'enfant
- ✓ Donner du plaisir à l'enfant

Les séances durent 1h30 à 2h. Les enfants sont répartis en petit groupe et effectueront un roulement afin que chacun puisse profiter pleinement des ateliers.

Les séances se déroulent à l'intérieur jusqu'au mois d'avril puis à l'extérieur.

A l'intérieur une nappe est installée soit au sol soit sur une table. Des lapins sont installés dessus en liberté. Les enfants peuvent caresser, brosser et nourrir les lapins. En général, il y a aussi deux chiens l'un est prédisposé à jouer à la balle, l'autre plutôt à se faire caresser et recevoir des friandises.

Pour les séances à l'extérieur, un poney est aussi présent. Les enfants pourront monter sur son dos, le brosser...

L'objectif est de créer une véritable connexion entre les animaux et les enfants.

E. Les sorties extérieures

Des sorties extérieures sont organisées ponctuellement en fonction de la météo et de la disponibilité de l'équipe pour assurer un encadrement maximal. Nous faisons également appel à des bénévoles ou des parents pour compléter l'encadrement. Ces sorties stimulent l'éveil de l'enfant par la découverte du monde extérieur et sont toujours source de plaisir, de complicité et de joie.

Une fois par an, le groupe des grands participe à une sortie de fin d'année. Celle-ci marque le départ des enfants du multi-accueil vers l'école maternelle. La destination de la sortie est choisie en fonction du projet thématique.

Notre calendrier est rythmé par des moments importants comme Noël et carnaval qui donnent l'occasion de moments festifs avec ou sans la participation des parents au sein de la structure.

Les anniversaires des enfants sont aussi des moments importants que nous prenons soin de célébrer avec la participation des parents.

3) LES REPAS, ESPACE CONVIVIAL, TEMPS DE DECOUVERTES



Le temps du repas commence avant même d'être passé à table. En effet, pour permettre à l'enfant de se repérer dans le temps et dans l'espace, nous créons un temps de rituel avant chaque déjeuner. Pour les moyens grands, le temps du lavage de main sert à la fois d'acte d'hygiène mais aussi de rituel pour les plus petits.

Le repas est un moment important qui doit être synonyme de découvertes, d'échanges, de plaisir, de détente et de convivialité. Pendant le repas, l'enfant fait connaissance avec de nouvelles saveurs, de nouvelles consistances et textures. Tous ses sens sont en éveil. Ce temps participe à développer les goûts de l'enfant mais aussi son autonomie de vie pratique et sa socialisation.

A. Le repas des bébés.

Dans la section des bébés, les repas sont distribués individuellement et à la demande. Les biberons sont reconstitués sur place et donnés dans les bras pour garantir son confort et sa sécurité selon la pédagogie de LOCZY. C'est aussi un moment privilégié entre l'adulte et l'enfant pendant lequel l'adulte est totalement disponible pour le bébé.

L'adulte présente le repas à l'enfant, il nomme les aliments qu'il lui donne. Petit à petit, l'enfant recherche l'autonomie. L'adulte lui propose alors une deuxième cuillère pour manger, l'encourage et le félicite dans ses progrès.

Les repas proposés aux bébés sont adaptés à leur physiologie et sont des purées lisses, ensuite rapidement nous pourrions proposer des purées mixées (légumes grossièrement écrasés à la fourchette).

B. Le repas des moyens-grands

Pour les moyens et les grands, le repas est confectionné et distribué par un prestataire spécialisé dans la petite enfance « Poivresel et bout'chou » en liaison froide la veille et nous les remettons en chauffe le jour même. A l'issue de la chauffe, les températures sont relevées afin que ces données soient notées et conservées pour garantir leur traçabilité.

Les deux groupes transversaux mangent dans leur salle de vie commune à 11h. Certains enfants mangent encore dans des chaises hautes accompagnés d'un adulte car ils ont encore besoin de se sentir sécurisé ou n'ont pas acquis la maturité nécessaire pour rester à table et patienter. L'enfant mange à table à partir du moment où il marche et peut s'asseoir tout seul à table sans glisser de la chaise.

Le reste du groupe se réunit autour d'une ou plusieurs tables en fonction du nombre d'enfants présents. Un adulte est disponible tout au long du repas. Les repas qui sont proposés sont adaptés à l'âge et au développement de l'enfant.

Quel que soit l'âge de l'enfant, le repas doit être un moment agréable. Il est propice aux échanges entre enfants et entre enfants et adultes.

Les enfants s'installent librement à table et n'ont pas de place attitrée.

Pendant la préparation du repas, l'adulte propose un temps calme en lisant une histoire ou en chantant des comptines relatives au repas.

Chaque plat est présenté aux enfants. Chaque aliment est nommé et servi séparément dans l'assiette. C'est l'enfant qui choisit de les mélanger ou non.

Il peut arriver qu'un enfant refuse un aliment. Dans un premier temps, l'adulte lui propose d'y goûter mais si l'enfant refuse, l'adulte respecte son choix. De la même façon, l'adulte fait confiance à l'enfant lorsqu'il signifie qu'il n'a plus faim. L'autonomie passe aussi par la confiance donnée à l'enfant. L'attitude de l'adulte est bienveillante et respectueuse. Il accompagne l'enfant tout le temps du repas en valorisant les plats qui sont présentés et en respectant l'enfant dans ses choix et ses envies.

Le repas est aussi un temps d'apprentissage des règles de vie. L'enfant apprend à attendre son tour, à partager, à rester assis le temps du repas, à respecter la nourriture qui lui est servie. Petit à petit, il apprend à se servir seul, à gérer les quantités qu'il met dans son assiette.

A la fin du repas, les adultes proposent des gants de toilettes aux enfants. Les enfants peuvent choisir de se débarbouiller seuls ou accompagnés de l'adulte. Les enfants sont parfois invités à aider pour débarrasser ou ranger l'espace du repas. Ils prennent un grand plaisir à nettoyer eux-mêmes les tables et ranger leur chaise !

C. L'allaitement maternel.

Chaque maman a la possibilité de venir allaiter son enfant. Nous pouvons créer un endroit adapté à la maman et à son enfant qui leur laissera la possibilité de se retrouver en toute intimité.

Les parents qui le souhaitent peuvent apporter à la crèche le lait maternel dans un cadre et un protocole strict, assurant ainsi la continuité de l'allaitement à la maison tout en assurant la sécurité physique de l'enfant.



D. La diversification alimentaire

Au moment de la diversification alimentaire, nous demandons aux parents de débiter celle –ci à la maison.

Nous demandons à ce que chaque aliment ait été proposé 3 jours d'affilés avant de le débiter à la crèche. Ainsi en cas de réaction la cause sera plus facile à identifier.

L'équipe tient un tableau d'introduction pour chaque enfant, nous demandons donc aux familles de nous informer dès l'essai d'un nouvel aliment.

E. Les régimes alimentaires

Nous respectons les choix alimentaires de chaque famille, ainsi un enfant pourra bénéficier d'un repas sans viande si tel est la demande des parents. Dès lors que l'enfant mange des morceaux, le prestataire de service remplacera la protéine par une protéine végétale, du poisson ou des œufs.

Dans le cadre d'un PAI (Protocole Accueil Individualisé), nous pouvons adapter l'alimentation de chaque enfant à son besoin dans la limite des possibilités du prestataire. Nous prendrons le temps d'échanger avec la famille pour trouver ensemble une solution adaptée à l'enfant.

4. LES SOINS, MOMENTS INDIVIDUALISES

Au sein du multi accueil les professionnels qui accompagnent les enfants accorde une place primordiale aux soins corporels. Ces moments sont d'une grande importance car il s'agit de garantir l'intimité et le bien-être de l'enfant. De la même façon, les moments de soins sont des temps privilégiés et individualisés pendant lesquels l'enfant est seul avec l'adulte et où les interactions sont nombreuses et riches.



A. Les temps de change

Tout au long de la journée, les adultes veillent à la propreté de l'enfant. Les changes sont pratiqués dès que cela est nécessaire.

En individualisant les soins nous favorisons l'échange en tête à tête entre l'enfant et l'adulte. Lors de ce moment privilégié, nous prenons le temps d'échanger avec le bébé, de lui parler, de le regarder tout en verbalisant nos actions.

C'est un moment où nous sollicitons l'attention et la participation de l'enfant en fonction de son âge, de ses capacités motrices et de son autonomie.

L'adulte accompagne ses gestes de paroles et veille à expliquer à l'enfant ce qu'il fait. Ainsi l'enfant est acteur et peut, au fur et à mesure qu'il grandit, effectuer des gestes seuls : monter les escaliers pour aller sur la table à langer, se dévêtir seul, enfiler ses chaussons, aller sur les toilettes ou sur un pot, etc.

Les changes sont faits avec de l'eau, du savon et des gants de toilette (sauf indication particulière). L'enfant est installé sur un linge. Tous les éléments utilisés pour le change sont mis dans le bac à linge sale à la fin des soins. Les tapis des tables à langer sont nettoyés après chaque utilisation.

Si l'enfant présente un érythème fessier, les professionnelles appliquent une pommade de soin préconisée par les parents. Pour toute autre lésion, l'équipe prévient les parents pour connaître la marche à suivre et les produits à utiliser ou à ne pas utiliser.

B. L'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté représente une des étapes importantes de la démarche d'un enfant vers son autonomie. C'est pendant cette période que l'enfant prend conscience de son corps et apprend à le contrôler. Cette acquisition devient possible lorsque l'enfant a atteint un certain stade de développement physiologique et psychologique. C'est pourquoi cette acquisition ne peut débuter que lorsque l'enfant le décide, l'adulte n'étant là que pour l'accompagner et le rassurer.

Lorsque les parents sont demandeurs de conseils ou lorsqu'ils signifient aux professionnelles que l'apprentissage a débuté à la maison, des temps d'échange sont organisés de façon à répondre au mieux, dans un premier temps aux besoins de l'enfant et, dans un deuxième temps, aux craintes et aux questionnements des familles.

Les professionnelles, si le respect du rythme de l'enfant est garanti, prennent le relais de ce qui a été commencé à la maison.

L'enfant est accompagné aux toilettes ou sur le pot à chaque fois qu'il le demande. Dans le cas inverse, les professionnelles veillent à instaurer des moments ritualisés pour permettre à l'enfant de créer des repères et ainsi trouver son rythme (avant de manger, avant d'aller se coucher, etc.). En cas « d'accidents », les professionnelles dédramatisent la situation et encouragent l'enfant à persévérer en lui expliquant que cela arrive et que ce n'est pas grave.



C. L'administration des médicaments.

Toute l'équipe est autorisée à administrer des médicaments à la crèche selon un protocole établi par notre référent santé et accueil inclusif.

Un médicament est administré sous réserve qu'il y ait une ordonnance et une décharge écrite et signée par la famille. Pour les antibiotiques, le flacon arrive fermé et non reconstitué. Il est conservé à la crèche le temps du traitement.

Tout est enregistré dans un registre présent dans chaque section.

D. L'hyperthermie

En cas de fièvre, la température est prise avec un thermomètre en axillaire.

Lorsque la température est supérieure à 37.5 et inférieure à 38.5°C, l'enfant est découvert et ses référentes lui proposent à boire régulièrement. Les parents sont toujours informés de l'état de santé de leur enfant. La surveillance de la température est faite régulièrement.

Lorsque la température est supérieure à 38.5°C, l'enfant est découvert et hydraté. Une dose de paracétamol est administrée en fonction du poids de l'enfant, toutes les 6 heures si nécessaire. En début d'année, les parents ramènent une ordonnance du médecin mentionnant la durée de validité de celle-ci ainsi qu'une autorisation d'administration du doliprane. Les parents fournissent le doliprane.

Les parents sont prévenus et invités à venir chercher leur enfant surtout en présence de signes associés et/ou incompatibles avec la vie en collectivité (diarrhées, vomissements, éruption cutanée, difficultés respiratoires, etc.).

Les numéros des personnes autorisées à chercher l'enfant qui figurent sur la feuille d'admission peuvent également être joints. Si besoin, nous faisons venir le SAMU.

Un enfant arrivant le matin avec une température supérieure à 38.5°C ne sera pas admis à la crèche. Un enfant sous traitement (antibiotique et/ou antipyrétiques) peut présenter une fièvre modérée (inférieure à 38.5°C) pendant 48h. Si la température est supérieure à 38.5°C ou perdure après 2 jours de traitement, nous invitons les parents à consulter de nouveau leur médecin et si besoin de venir chercher leur enfant.

E. Les petits traumatismes (chutes légères, doigts coincés ...)

Un savonnage soigneux de la plaie au savon doux désinfectant est effectué. Nous appliquons du froid et/ou de la crème arnigel sur les plaies non ouvertes qui ne se situent pas près des muqueuses. Un pansement simple ou stérile est fait si besoin.

Si l'enfant saigne du nez, nous lui appliquons du froid à la racine du nez et compressons la narine qui saigne pendant 5 minutes puis nous informons les parents.

F. Les accidents d'apparence moyennement graves

Nous informons les parents en priorité et prenons un avis médical surtout si les parents ne sont pas disponibles et appliquons les décisions prises par le médecin informé (téléphone ou visite à la crèche) à l'aide de la fiche médicale du dossier d'inscription.

G. Les accidents graves

Les premiers secours sont dispensés par les professionnelles. Nous faisons appel au SAMU et prévenons immédiatement le médecin référent de la crèche et les parents.

H. Les maladies à éviction

Pourquoi une éviction de la Crèche ? Pour plusieurs raisons. D'abord, parce que l'enfant malade, fiévreux à besoin de calme, de repos ; il récupérera d'autant plus vite. Ensuite, pour limiter la contagion : les enfants peuvent être confrontés à de multiples virus du fait de la collectivité et accumuler les maladies.

Liste des maladies les plus fréquentes avec la durée de l'éviction :

- L'angine à streptocoque (2 jours après le début du traitement)
- La scarlatine (2 jours après le début du traitement)
- La coqueluche
- L'hépatite A (10 jours d'éviction après les premiers symptômes)
- L'impétigo (lorsque les lésions sont étendues) un traitement antibiotique est exigé, une éviction est prononcée pendant 72 h si les lésions ne peuvent être protégées par un pansement.
- Les infections invasives à méningocoque
- Les oreillons 9 jours après l'apparition de la parotidite
- La rougeole 5 jours après le début de l'éruption et selon l'état de l'enfant.
- La tuberculose
- La gastro-entérite à Escherichia coli entéro-hémorragique
- La gastro-entérite à Shigella sonnei
- La gastro-entérite tant que les diarrhées/vomissements persistent et selon l'état général de l'enfant
- Tout enfant porteur du COVID-19

- Bronchiolite : si symptômes sévères, la fréquentation en collectivité n'est pas conseillée

- Conjonctivite : L'enfant est accepté uniquement s'il a un traitement antibiotique.

- Teigne du cuir chevelu : jusque fin des symptômes sauf si un traitement est administré

Liste tirée du site <https://www.pediatre-online.fr/infections/maladies-infectieuses-chez-enfants-eviction-de-creche-de-lecole/>. Documents consultables sur internet ou à la crèche.

Un certificat de non-contagion sera exigé au retour de l'enfant ayant eu une de ces maladies infectieuses.

5) Le sommeil de l'enfant

Le sommeil de l'enfant est d'une extrême importance. Il contribue à la croissance, au développement des fonctions mentales de l'enfant et permet à l'organisme de récupérer.

Pendant les périodes de sommeil profond, le cerveau sécrète l'hormone de croissance qui joue un rôle important dans le développement physique de l'enfant.

Puis, pendant les périodes de sommeil paradoxal précédant le réveil, l'enfant rêve et ces moments conditionnent ses facultés de mémorisation et d'apprentissage.

Enfin, pendant le sommeil, l'équilibre physiologique de tout l'organisme se refait. Comme les enfants sont toujours très actifs et constamment en situation d'apprentissage, ils ont besoin de beaucoup de repos pour conserver leur équilibre. En crèche d'autant plus, puisque l'enfant se retrouve dans un climat d'excitation créé par la présence de plusieurs enfants.

Les enfants de moins de 3 ans ont besoin de 16 à 17 heures de sommeil par jour. De ce fait, puisque souvent la nuit n'est pas suffisante pour combler le nombre d'heures dont les enfants ont besoin, la sieste est nécessaire pour eux.



A. Les rituels

Chez les bébés, dès qu'un enfant exprime son besoin de sommeil, sa référente le prévient en lui disant qu'il est temps pour lui d'aller se reposer. Elle l'emmène dans la salle de bain, le déshabille, change sa couche si nécessaire et le glisse dans sa turbulette. Puis elle l'accompagne dans son lit et le couche sur le dos. Les bébés adoptent d'eux-mêmes la position qui leur est la plus agréable pour s'endormir. Si besoin, la professionnelle prend un temps pour rester auprès de l'enfant, pour le bercer ou le rassurer le temps de l'endormissement.

Dans les groupes des moyens et grands, les enfants se déshabillent peu de temps après le repas. Les professionnelles invitent les enfants à changer leur couche ou à aller aux toilettes. Puis les enfants profitent de jeux calmes en attendant que tous les enfants qui vont se coucher soient prêts. Il peut arriver que certains enfants trop fatigués soient couchés une fois déshabillés. Le temps de la sieste est toujours verbalisé, les enfants peuvent ainsi anticiper ce moment et cela constitue un repère temporel important.

Nous veillons à ce que l'ambiance soit calme pour permettre aux enfants de vivre au mieux la transition jeux/sommeil le plus sereinement possible en proposant des histoires, un temps de relaxation ou une chanson douce.

Entre 12h45 et 13h, enfants et professionnelles se dirigent vers leur dortoir respectif.

B. A chacun son rythme

Quand la fatigue se fait sentir, c'est la sieste que l'enfant réclame. La sieste est ce moment de la journée qui va lui permettre de dormir. Elle complète le sommeil nocturne en procurant à l'enfant le repos dont il a besoin pendant la journée.

Chaque enfant a son propre rythme de sommeil que nous veillons à respecter tout en trouvant un compromis avec la vie en collectivité.

Pour s'endormir, l'enfant doit se sentir en sécurité. Pour la sieste, chaque enfant à son lit, sa place. Nous veillons à ce que les enfants qui possèdent un doudou et/ou une tétine les retrouve à ce moment.

Pour les bébés, le coucher se fait en fonction de leurs besoins tandis que les groupes des moyens et des grands se rendent dans leur dortoir respectif aux alentours de 12h45-13h. Une sieste peut être proposée à tout enfant qui en ressent le besoin ou si ses parents ont signifié aux professionnelles qu'il a passé une mauvaise nuit ou qu'il s'est réveillé tôt.

Les enfants les plus petits sont couchés dans des lits à barreaux, dans une turbulette ou avec une couverture. Les professionnelles vont dans le dortoir toutes les 20 minutes pour s'assurer que les enfants dorment bien.

Les plus grands, l'âge peut différer, dorment dans des couchettes basses adaptés à leur âge avec une couverture ou dans des lits à barreaux. Une professionnelle est présente dans le dortoir pour veiller à la sécurité et au bien-être des enfants. Elle les accompagne lors du réveil qui se fait de façon échelonnée. Une autre professionnelle les prend en charge à la fin de la sieste pour les habiller et leur proposer des jeux calmes.

Si l'enfant ne s'endort pas, nous lui proposons de se lever et de faire des jeux calmes en attendant le réveil des autres. Il peut également se reposer dans un endroit calme sur un tapis ou dans une poussette.

Un enfant peut parfois se réveiller pendant la sieste mais s'il ne voit rien d'inhabituel autour de lui et que rien ne le perturbe, il peut se rendormir aussitôt.

Toutefois, s'il reste éveillé et qu'il se met à pleurer, à s'agiter, il signale alors un besoin et il est préférable que nous répondions à sa demande.

C. Le réveil

Au réveil, il y a des enfants qui sont frais et disposés et pourraient se précipiter sur les jeux de façon énergique et enjouée.

Par contre, la plupart des enfants vivent un moment de transition entre le sommeil et la vie active, leur réveil se fait progressivement. Le passage du silence, de la chaleur du dortoir et du lit douillet aux bruits de la salle de vie peut être vécu très difficilement. Nous nous efforçons alors de rendre ce moment le plus agréable possible en leur laissant le temps de bien se réveiller plutôt que les plonger dans le bruit et la lumière, en leur permettant de rester quelques instants dans leur lit pour bien se réveiller.

Nous veillons également à ne pas réveiller un enfant qui dort, même à la demande d'un parent. Son humeur en serait fortement affectée. L'enfant se sent moins bien tant qu'il ne s'est pas remis d'un sommeil provoqué. S'il est trop fatigué, il lui faut un surplus d'attention pour qu'il se sente prêt à affronter son environnement. Il peut refuser de manger, de s'habiller, de jouer, etc. Son attitude générale empêche l'adulte de se consacrer aux autres enfants qui ont aussi besoin de lui.

Réveiller un enfant pendant son sommeil nuit au développement de ses facultés de mémorisation et d'apprentissage. On empêche également le corps de bien récupérer et cela interfère dans la sécrétion de l'hormone de croissance ce qui peut entraîner à terme des retards de croissance. Réveiller un enfant avant la fin de son sommeil ne profite finalement à personne !

6. AU QUOTIDIEN



A. Le doudou ou « objet transitionnel »

Doudou, loulou, nin-nin... quel que soit son nom ou sa forme, de nombreux enfants y sont très attachés.

Le concept du doudou, appelé « objet transitionnel » a été développé par le pédiatre, psychanalyste anglais Donald Winnicott.

Dès l'âge de 8 mois et parfois plus tôt, le bébé prend conscience qu'il est indépendant de sa mère. Il se rend compte qu'elle s'absente parfois et qu'il lui faut donc affronter dans ces

moments-là des périodes de solitudes ponctuelles. Il redoute alors la séparation et peut se retrouver dans un état de grande détresse quand il croit que sa mère ne va pas revenir.

Tous les enfants connaissent cette angoisse de séparation.

Le plus souvent, c'est au cours de cette période d'angoisse et de fragilité que l'enfant choisit un doudou. Il devient nécessaire pour lui au moment du coucher ou lors de la séparation d'avec ses parents le matin à la crèche. L'enfant se sert de cet objet transitionnel pour faire le lien entre ce qu'il connaît : papa, maman, la maison, et le monde extérieur : la crèche. C'est un lien symbolique entre la mère et l'extérieur. Particulièrement important au moment du coucher, le doudou devient un repère rassurant dans toutes les situations angoissantes pour l'enfant.

Loin d'être un simple jouet, le doudou participe au développement psychique et intellectuel de l'enfant. Il lui permet de trouver les ressources nécessaires à la gestion du manque et de la frustration.

Conscients de l'importance que représente le doudou de l'enfant, nous lui permettons de le conserver autant que nécessaire.

Le matin, lorsque l'enfant retrouve ses camarades et s'inscrit dans le jeu, les professionnelles l'invitent à déposer son doudou dans son casier personnel. L'enfant sait qu'il peut le retrouver à tout moment en cas de besoin. Nous sensibilisons également les parents sur l'importance du doudou et leur recommandons d'éviter de l'oublier à la maison pour permettre à leur enfant de vivre au mieux la séparation.

Il arrive aussi que certains enfants n'investissent pas de doudou mais développent d'autres aires transitionnelles comme sucer le pouce, tourner une mèche de cheveux, se balancer, écouter une berceuse, etc. A nous, adultes, d'observer l'enfant pour connaître ses habitudes et l'aider à surmonter le manque et la frustration liés à la séparation.

B. Les tétines

L'usage de la tétine est avant tout familial. Effectivement, c'est la famille qui propose la tétine à l'enfant ou non.

A la crèche, elle est perçue comme faisant partie du petit bagage quotidien de l'enfant. Elle rassure, apaise, crée du lien entre la crèche et la maison à la manière d'un objet transitionnel.

Chez le tout petit, nous nous référons aux habitudes familiales. Si le bébé s'endort avec une tétine, celle-ci lui sera proposée au moment du coucher. En journée, si le bébé pleure ou vit un moment pénible, nous lui parlons, le berçons mais si cela ne suffit pas nous lui proposons sa tétine et son doudou.

Chez les plus grands, tout comme le doudou, l'enfant est invité à déposer sa tétine dans son casier. Il est acteur et nous l'accompagnons dans cette séparation. De la même façon, si un enfant l'abandonne pour jouer, nous l'interpelons pour qu'il sache qu'elle va être rangée.

L'enfant peut la retrouver en cas de besoin et elle l'accompagne toujours à la sieste s'il le désire.

Nous invitons les enfants à déposer leur tétine au moment des activités et des jeux pour que naissent les interactions entre enfants et adultes et pour qu'ils puissent se faire comprendre plus facilement.

Souvent dans le groupe des grands, les enfants délaissent la tétine par mimétisme. Elle est plus perçue comme l'attribut du bébé. Alors pousser par le désir de grandir et de faire comme les copains, ils l'abandonnent d'eux-mêmes !

Pour des questions d'hygiène et pour éviter les oublis, nous encourageons les parents à nous fournir une tétine qui restera dans les affaires de l'enfant à la crèche.

ANNEXES

FICHES DE POSTE

DIRECTRICE DU MULTI ACCUEIL

IDENTIFICATION DU POSTE

- Intitulé du poste : Directrice du multi accueil
- Diplôme : Diplôme d'Etat d'Educatrice de Jeunes Enfants
- Temps de travail : temps complet – 35 heures par semaine
- Positionnement hiérarchique : Elle est placée sous l'autorité directe du Président de l'Association Petite Enfance. Elle dirige l'ensemble du personnel pluridisciplinaire.

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Relation permanente avec les familles, les enfants et l'équipe pluridisciplinaire.
- Coopération avec l'infirmière et l'éducatrice de jeunes enfants.
- Relation régulière avec les intervenants et les services techniques.
- Relation ponctuelle avec la P.M.I. et la C.A.F. et la mairie.
- Relation ponctuelle avec d'autres intervenants petite enfance : médiathèque, centre périscolaire et de loisirs de l'Association Petite Enfance, autres multi-accueils, Relais Assistantes Maternelles, etc.

DESCRIPTION DU POSTE

- Mission générale : dirige une structure d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans. La Directrice du multi accueil applique les dispositions légales et réglementaires notifiées dans le code de la santé publique et relatives aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans. Elle organise le fonctionnement général de la structure.
- Gestion administratives et financière :
 - Participer à la définition, à la mise en œuvre et la coordination du projet d'établissement.
 - Accueillir, orienter et coordonner la relation aux familles ou substituts parentaux.
 - Développer et animer des partenariats.
 - Evaluer les projets d'activités socio-éducatives.
 - Manager la structure, animer et piloter les équipes.

- Gérer les ressources humaines.
 - Etre garante de la gestion administrative et budgétaire.
 - Gérer l'équipement et le bâtiment.
- L'accueil des enfants : la Directrice assure la qualité d'accueil de l'enfant et de sa famille en portant une attention particulière sur :
 - Les moments d'arrivée et de départ quotidiens,
 - Le temps de présence de l'enfant dans l'établissement,
 - La liaison avec les familles,
 - L'observation en lien avec l'équipe encadrant l'enfant,
 - L'équilibre des groupes.
- Rôle auprès des parents :
 - Rencontrer les parents, gérer les inscriptions, constituer les dossiers d'inscription, rédiger les contrats avec les familles.
 - Calculer et encaisser la participation des familles, suivre les impayés.
 - Offrir un soutien aux parents.
 - Organiser des réunions d'information ou à thèmes.
 - Proposer et développer des actions particulières, des actions culturelles : fêtes de Noël, sorties, spectacles, etc.
 - Les informer en cas d'incidents pouvant intervenir dans la journée.
 - Garantir l'application du règlement de fonctionnement.
- Travail avec les autres partenaires :
 - Etablir des relations régulières avec la commune, la C.A.F., la P.M.I., etc. et répondre à leurs sollicitations éventuelles.
 - Favoriser les liens avec le Relais Assistantes Maternelles de la communauté de communes de Molsheim-Mutzig.
 - Favoriser les relations professionnelles avec l'ensemble des partenaires de la Petite Enfance, qu'ils soient internes ou externes. Elle peut donc participer personnellement à des réunions ou y déléguer un autre membre de l'équipe en fonction du thème de la réunion.
- Rôle auprès de l'équipe éducative :

- Gérer les plannings du personnel et respecter la législation.
- Participer au recrutement du personnel, encadrer l'équipe éducative, organiser l'encadrement des stagiaires.
- Animer l'équipe professionnelle en organisant des réunions collectives et des entretiens individuels réguliers. Communication interne.
- Prendre en compte les profils et les qualifications des membres du personnel dans la répartition des tâches de chacun. Définir et planifier le travail des professionnels.
- Faire le suivi des formations du personnel.
- Gérer les absences, les congés et les heures supplémentaires.
- Déléguer des responsabilités à chaque salarié, en fonction de sa qualification et sa place dans l'organigramme, mais aussi en fonction de ses capacités et compétences propres.
- Elaborer un projet pédagogique en concertation avec l'équipe et veiller à son application.
- Gérer les conflits.
- Organiser et contrôler l'application des consignes d'hygiène et de sécurité.
- Garantir l'application du règlement intérieur.

COMPETENCES

- Savoirs faire :
 - Psychologie du jeune enfant
 - Santé et besoins physiologiques du jeune enfant
 - Droit social et droit de la famille
 - Capacité de management d'équipe
 - Capacité à travailler avec des interlocuteurs multiples
 - Capacité d'adaptation
 - Respect du secret professionnel et de l'obligation de discrétion et de réserve.
 - Maîtrise des outils bureautiques et informatiques : comptabilité, budget

FORMATION

La Directrice se doit d'être attentive à cultiver ses compétences professionnelles et ses qualités personnelles dans son métier. Les compétences de base seront entretenues et mises à jour périodiquement. Elle devra se soucier d'acquérir de nouvelles compétences qui serviront les missions qui lui sont confiées dans cette fiche de poste.

Infirmière et référents santé et accueils inclusifs

IDENTIFICATION DU POSTE :

- Intitulé du poste : infirmière
- Diplôme : Diplôme d'Etat d'infirmière et trois ans d'expériences dans la petite enfance
- Temps de travail : Temps partiel hebdomadaire de 7h pour le poste d'infirmière et 1h pour celui de référents santé et accueils inclusifs.
- Positionnement hiérarchique à l'intérieur du multi accueil : l'infirmière est placée sous l'autorité directe de la Directrice.

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Etre en contact régulier avec les enfants et établir des relations quotidiennes avec les parents.
- Etre en contact quotidien avec la directrice sur la vie du service et transmettre des informations.
- Etre en relation régulière avec les différents membres de l'équipe.
- Etre en relation avec la P.M.I., l'AST et la C.A.F.

DESCRIPTION DU POSTE

- Mission générale en tant qu'infirmière : elle assure la protection et la promotion de la santé de l'enfant et de sa famille. Elle est garante de la qualité des soins prodigués au sein du multi accueil. Elle fait partie intégrante du taux d'encadrement et peut donc être amenée à accompagner les enfants individuellement ou en groupe en partenariat avec les autres membres de l'équipe. A ce titre, elle participe au développement et à l'éveil du jeune enfant et veille à répondre à ses besoins.
- Auprès des enfants :
 - Prendre en compte le rythme de l'enfant et veiller à l'application des règles d'hygiène et de sécurité.
 - Assurer les soins d'hygiène et d'alimentation des enfants.
 - Administrer des traitements prescrits sur ordonnance médicale.
 - Prendre en charge la prévention et la surveillance médico-sociale des enfants.
 - Appréhender les situations d'urgence.
 - Déceler des problèmes médicaux chez les enfants.

- Contribuer à l'épanouissement et au bien-être physique et affectif du jeune enfant.

- Auprès des familles :

- Répondre aux questions et inquiétudes des familles.

- Conseiller, sensibiliser les familles, être un soutien à la parentalité dans le domaine médical.

- Dépister un problème chez un enfant et en informer la famille avec l'accord de la Directrice et en concertation avec le médecin référent.

- Auprès de l'équipe :

- Sensibiliser et former l'ensemble du personnel pour la prévention de la santé et pour le respect des protocoles d'hygiène et de sécurité concernant l'accueil de l'enfant en collectivité.

- Mission en tant que référent santé et accueils inclusifs :

- Informer, sensibiliser et conseiller la direction de l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ;

- Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles ;

- Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation ;

- Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ;

- Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, aider et accompagner l'équipe de l'établissement ou du service dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé ;

- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels ;

- Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être ;

- Contribuer à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;

- Procéder à l'examen de l'enfant afin d'envisager, si nécessaire, une orientation médicale ;

COMPETENCES

- Savoirs faire et savoir être :

- Psychologie, sociologie et éthique

- Droit social et droit de la famille

- Physiologie et développement de l'enfant
 - Connaissance du suivi médical de l'enfant
 - Nutrition
 - Pathologies pédiatriques
 - Education à la santé et promotion de la santé publique
 - Capacité de management d'équipe
 - Faire le suivi des formations du personnel
 - Capacité à travailler avec des interlocuteurs multiples
 - Capacité d'écoute et d'adaptation
 - Respect du secret professionnel et obligation de discrétion et de réserve.
 - Maîtrise des outils bureautiques et informatiques : comptabilité, budget
- Connaissances associées :

FORMATION

L'infirmière se doit d'être attentive à cultiver ses compétences professionnelles et ses qualités personnelles dans son métier. Les compétences seront entretenues et réactualisées régulièrement en fonction de l'évolution des connaissances.

Elle doit savoir répartir son temps de travail entre la présence auprès des enfants et le travail administratif.

EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS

IDENTIFICATION DU POSTE

- Intitulé du poste : Educatrice de jeunes enfants
- Diplôme : Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants
- Temps de travail : mi-temps – 25h par semaine
- Positionnement hiérarchique à l'intérieur du multi accueil : elle est placée sous l'autorité de la Directrice. L'EJE peut, par délégation de la Directrice, exercer une fonction d'encadrement d'une équipe composée d'auxiliaires de puériculture, d'agents d'encadrement, de stagiaires ou agents temporaires.

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Etre en contact régulier avec les enfants et établir des relations quotidiennes avec les parents : transmissions, entretien, etc.
- Etre en contact quotidien avec la directrice sur la vie du service et transmettre des informations.
- Etre en relation régulière avec les différents membres de l'équipe.
- Elle fait part à l'équipe de ses réactions et de ses réflexions afin d'enrichir la connaissance mutuelle des enfants et les pratiques pédagogiques, en poursuivant ainsi l'édification et l'évolution du projet éducatif.
- Etre en relation ponctuelle avec les personnels intervenant régulièrement dans la structure : médecin, conteuse, musicien, etc.
- Etre en relation occasionnelle avec les services de prise en charge de l'enfant en cas d'accueil spécifique : urgence, handicap, etc.

DESCRIPTION DU POSTE

- Mission générale : elle conçoit et met en œuvre les projets pédagogiques et coordonne les projets d'activités qui en découlent. Elle accompagne les parents dans l'éducation de leur enfant dans une démarche de coéducation.
- Activités principales :
 - Elaborer et mettre en œuvre des projets pédagogiques avec l'équipe pluridisciplinaire. Elle est garante de l'application des projets.
 - Identifier les besoins des enfants et apporter une réponse adaptée.
 - Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants.

- Organiser le travail auprès des enfants en cohérence avec le projet d'établissement : aménagement de l'espace, réflexion sur les méthodes de travail, transmissions, choix des activités, etc.
- Animer et mettre en œuvre des activités d'éveil. Elle anime, dynamise et motive les auxiliaires de puériculture et les agents qualifiés en favorisant le dialogue, en professionnalisant les attitudes, et en encourageant les initiatives.
- Former et encadrer les stagiaires.
- Prévoir avec l'équipe l'achat de jeux et de matériel.
- Participer à la décoration et à l'aménagement de l'espace.
- Participer à l'élaboration du projet d'établissement.
- Organiser des sorties et des événements culturels et festifs.
- Conduire des réunions thématiques avec l'équipe éducative.
- Participer à la formation du personnel (journée pédagogique, réunion d'informations)
- Mener et organiser les ateliers parents-enfants et les cafés parents en lien avec la directrice et l'équipe pluridisciplinaire.
- Responsable de la réalisation et de la communication du journal de la crèche.
- Co- gestion de la communication internet (Facebook, site internet...) en lien avec la directrice

COMPETENCES

- Savoirs faire et savoir être :
 - Evaluer le déroulement et les effets des activités menées dans le cadre du projet éducatif.
 - Organiser les conditions d'accueil de l'enfant et sa famille.
 - Conduire des projets pédagogiques en lien avec le projet éducatif.
 - Identifier et rechercher des informations ciblées sur l'éducation des jeunes enfants et les activités menées.
 - Développer et animer des activités manuelles et artistiques, culturelles et d'éveil.
 - Analyser les besoins affectifs, physiologiques, matériels, des enfants.
 - Créer et instaurer les conditions du bien-être individuel et collectif de l'enfant : hygiène, confort, sécurité, etc.
 - Etablir des relations éducatives avec les enfants.
 - Repérer les signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant et en informer le responsable de la structure.
 - Formuler un avis sur le choix des matériels éducatifs.

- Accompagner et former les stagiaires.
 - Rédiger des écrits professionnels.
 - Etre dotée d'une bonne résistance physique et nerveuse.
 - Savoir travailler en équipe.
 - Avoir de grandes qualités relationnelles : écoute, patience, disponibilité et adaptation.
 - Posséder le sens des responsabilités.
 - Avoir une capacité d'initiative.
 - Avoir le sens de l'autonomie.
 - Respect du secret professionnel et de l'obligation de discrétion et de réserve.
- Connaissances associées :
 - Principes de méthodologie de projet.
 - Droit de l'enfant et de la famille.
 - Psychopédagogie.
 - Méthodes d'organisation et de gestion du travail.
 - Techniques d'écoute active, de communication et d'observation.
 - Règles d'hygiène et de sécurité et de diététique.
 - Indicateurs d'alerte dans les comportements de l'enfant et des conduites à tenir.

FORMATION

L'EJE en multi accueil se doit d'être attentive à cultiver ses compétences professionnelles et ses qualités personnelles dans son métier : observation, analyse, propositions, disponibilités auprès de l'enfant, esprit d'initiative.

Les compétences de base seront entretenues et mises à jour périodiquement et elle doit se soucier d'acquérir de nouvelles compétences dans le domaine de la petite enfance.

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

IDENTIFICATION DU POSTE

- Intitulé du poste : Auxiliaire petite enfance
- Diplôme : certificat d'auxiliaire de puériculture ou du certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture ou du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture
- Temps de travail : Temps complet – 35 heures par semaine
- Positionnement hiérarchique : Sous l'autorité directe de la Directrice du multi accueil.

Elle travaille en équipe avec d'autres agents mais elle ne peut exercer de responsabilité hiérarchique sur d'autres agents.

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Etre en contact permanent avec les enfants et avoir des relations quotidiennes avec les parents : transmissions, entretien, etc.
- Etre en relation régulière avec les différents membres de l'équipe.
- Elle fait part à l'équipe de ses réactions et de ses réflexions afin d'enrichir la connaissance mutuelle des enfants et les pratiques pédagogiques, en poursuivant ainsi l'édification et l'évolution du projet éducatif.
- Etre en relation ponctuelle avec les personnels intervenant régulièrement dans la structure : médecin, conteuse, musicien, etc.
- Etre en relation occasionnelle avec les services de prise en charge de l'enfant en cas d'accueil spécifique : urgence, handicap, etc.

DESCRIPTION DU POSTE

- Mission générale : Les auxiliaires de puériculture participent à l'élaboration et au suivi du projet d'établissement. Elles accompagnent l'enfant individuellement et en groupe, collaborent à la distribution des soins quotidiens et mènent les activités d'éveil qui contribuent au développement global de l'enfant.
- Activités principales :
 - Accompagner les parents lors de la séparation au moment de l'adaptation, accueillir, informer, établir une relation de confiance avec les familles et les enfants.
 - Accueillir les enfants, individuellement et en groupe et les parents ou substituts parentaux.
 - Dispenser à l'enfant les soins de base : hygiène, alimentation, nursing, etc.

- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être, au développement harmonieux physique et psychologique et à l'éducation de l'enfant dans le respect de l'autorité parentale et de sa sécurité.
- Elaborer et mettre en œuvre des projets d'activités auprès des enfants.
- Encourager les différentes acquisitions de l'enfant selon son âge en proposant des activités d'éveil adaptées.
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la vie en groupe, de l'alimentation, de la propreté et du langage.
- Mettre en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène.
- Participer à la prévention en décelant d'éventuels troubles organiques ou psychologiques.
- Entretenir autour de l'enfant un environnement sécurisant, propre et stimulant.
- Participer à la décoration et à l'aménagement de l'espace.
- Participer à l'organisation des sorties et des événements culturels et festifs.
- Participer à l'élaboration du projet d'établissement.

- Activités spécifiques :

- préparer des biberons et des repas.
- Relever les températures au moment du repas.
- Participer éventuellement à l'élaboration des menus.
- Entretenir le linge (lavage, séchage, pliage...).
- Entretenir et laver les jouets et le matériel mis à la disposition des enfants.
- Déstocker les marchandises et les ranger. Gérer les stocks : couches, denrées alimentaires, etc.
- Prendre en charge immédiatement tout dysfonctionnement ou toute détérioration de matériel.
- Informer la directrice de l'état du stock et du matériel.
- Donner un traitement médical sur prescription écrite et selon le protocole du médecin de la structure sous la responsabilité de la sage femme.
- Tenir éventuellement à jour le stock du matériel médical : paracétamol, thermomètres, crèmes pour le change, arnigel, etc.
- Participer à la formation des stagiaires.

COMPETENCES

- Savoirs faire et savoir être :
- Avoir une bonne connaissance des besoins et du développement global du jeune enfant.

- Avoir une bonne connaissance des règles générales d'hygiène et de sécurité et réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant.
 - Alerter et réagir en cas d'accident.
 - Aider l'enfant à acquérir des gestes et comportements autonomes : autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice, sphinctérienne, etc.
 - Savoir observer et retransmettre.
 - Etre vigilant.
 - Etre dotée d'une bonne résistance physique et nerveuse.
 - Savoir travailler en équipe.
 - Avoir des qualités relationnelles : écoute, patience, disponibilité et adaptation.
 - Posséder le sens des responsabilités.
 - Avoir une capacité d'initiative.
 - Avoir le sens de l'autonomie.
 - Respect du secret professionnel et de l'obligation de discrétion et de réserve.
- Connaissances associées :
 - Techniques d'écoute active, de communication et d'observation.
 - Développement global de l'enfant de 0 à 6 ans.
 - Notions de psychologie du jeune enfant.
 - Techniques artistiques, manuelles, ludiques.
 - Indicateurs d'alerte dans les comportements de l'enfant et des conduites à tenir.
 - Règles de base en diététique et principes nutritionnels.

FORMATION

L'auxiliaire de puériculture se doit d'être attentive à cultiver ses compétences professionnelles dans son métier. Cette culture des compétences doit être comprise à plusieurs niveaux : lectures diverses, réunions de travail, conseil au quotidien, acquisition de nouvelles compétences liées aux missions précitées, par la formation continue.

CAP PETITE ENFANCE

IDENTIFICATION DU POSTE

- Intitulé du poste : Auxiliaire petite enfance
- Diplôme : Certificat d'Aptitude Professionnel petite enfance ou Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.
- Temps de travail :
- Positionnement hiérarchique : Sous l'autorité directe de la Directrice du multi accueil.

Elle travaille en équipe avec d'autres agents mais elle ne peut exercer de responsabilité hiérarchique sur d'autres agents.

RELATIONS FONCTIONNELLES

- Etre en contact permanent avec les enfants et avoir des relations quotidiennes avec les parents : transmissions, entretien, etc.
- Etre en relation régulière avec les différents membres de l'équipe.
- Elle fait part à l'équipe de ses réactions et de ses réflexions afin d'enrichir la connaissance mutuelle des enfants et les pratiques pédagogiques, en poursuivant ainsi l'édification et l'évolution du projet éducatif.
- Etre en relation ponctuelle avec les personnels intervenant régulièrement dans la structure : médecin, conteuse, musicien, etc.
- Etre en relation occasionnelle avec les services de prise en charge de l'enfant en cas d'accueil spécifique : urgence, handicap, etc.

DESCRIPTION DU POSTE

- Missions générales : les professionnels détenteurs du C.A.P. petite enfance assurent le bien-être physique, affectif et physiologique de l'enfant en même temps que son éveil tout en répondant à ses besoins. Ils participent à l'élaboration et au suivi du projet d'établissement.
- Activités principales :
 - Accompagner les parents lors de la séparation au moment de l'adaptation, accueillir, informer, établir une relation de confiance avec les familles et les enfants.
 - Accueillir les enfants, individuellement et en groupe et les parents ou substituts parentaux.
 - Dispenser à l'enfant les soins de base : hygiène, alimentation, nursing, etc.

- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être, au développement harmonieux physique et psychologique et à l'éducation de l'enfant dans le respect de l'autorité parentale et de sa sécurité.
- Elaborer et mettre en œuvre des projets d'activités auprès des enfants.
- Encourager les différentes acquisitions de l'enfant selon son âge en proposant des activités d'éveil adaptées.
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la vie en groupe, de l'alimentation, de la propreté et du langage.
- Mettre en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène.
- Participer à la prévention en décelant d'éventuels troubles organiques ou psychologiques.
- Entretenir autour de l'enfant un environnement sécurisant, propre et stimulant.
- Participer à la décoration et à l'aménagement de l'espace.
- Participer à l'organisation des sorties et des évènements culturels et festifs.
- Participer à l'élaboration du projet d'établissement.

- Activités spécifiques :

- préparer les biberons et les repas.
- Relever les températures au moment du repas.
- Entretenir le linge (lavage, séchage, pliage...).
- Entretenir et laver les jouets et le matériel mis à la disposition des enfants.
- Déstocker les marchandises et les ranger. Gérer les stocks : couches, denrées alimentaires, etc.
- Prendre en charge immédiatement tout dysfonctionnement ou toute détérioration de matériel.
- Informer la directrice de l'état du stock et du matériel.
- Participer à la formation des stagiaires.

COMPETENCES

- Savoirs faire et savoir être :
- Adapter ses connaissances aux besoins individuels de l'enfant et de sa famille.
- Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant.
- Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression en lien avec les projets pédagogiques.
- Aider l'enfant à acquérir progressivement des gestes et comportements autonomes : autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice, sphinctérienne, etc.

- Adopter et maintenir des attitudes éducatives conformément au projet de la structure.
 - Assurer l'hygiène et l'entretien des lieux de vie de l'enfant et du matériel mis à disposition.
 - Appliquer le protocole d'entretien de la structure.
 - Gérer son temps en fonction des priorités.
 - Appliquer et faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
 - Alerter et réagir en cas d'accident.
 - Communiquer avec les familles au quotidien.
 - Recevoir et transmettre un message oralement ou par écrit.
 - Rendre compte d'observations et d'activités effectuées.
 - Respect du secret professionnel et de l'obligation de discrétion et de réserve.
 - Etre doté d'une bonne résistance physique et nerveuse.
 - Savoir travailler en équipe.
 - Avoir de grandes qualités relationnelles : écoute, patience, disponibilité et adaptation.
 - Posséder le sens des responsabilités.
 - Avoir une capacité d'initiative.
 - Avoir le sens de l'autonomie.
- Connaissances associées :
 - Techniques d'entretien des locaux.
 - Utilisation des produits d'entretien et des matériels.
 - Protocoles d'entretien de la structure.
 - Règles et consignes de sécurité et d'hygiène.
 - Techniques d'écoute active, de communication et d'observation.
 - Développement global de l'enfant de 0 à 6 ans.
 - Techniques artistiques, manuelles, ludiques.
 - Indicateurs d'alerte dans les comportements de l'enfant et des conduites à tenir.

FORMATION

Le professionnel titulaire du CAP Petite enfance se doit d'être attentif à cultiver ses compétences professionnelles dans son métier. Cette culture des compétences doit être comprise à plusieurs niveaux : lectures diverses, réunions de travail, conseil au quotidien, acquisition de nouvelles compétences liées aux missions précitées, par la formation continue.

AGENT D'ENTRETIEN

IDENTIFICATION DU POSTE

- Intitulé du poste : agent d'entretien
- Temps de travail :
- Positionnement hiérarchique : L'agent d'entretien est placé sous l'autorité directe de la directrice du multi accueil. En l'absence de celle-ci, il est sous l'autorité déléguée de la sage femme ou de l'EJE du multi-accueil.

DESCRIPTION DU POSTE

- Activités spécifiques :
 - Aménagement, nettoyage et désinfection des différents espaces du multi accueil selon les protocoles de nettoyage.
 - Entretien du linge : lavage, séchage, pliage, etc.
 - Déstockage des marchandises et de leur rangement. Gestion des stocks.
 - Prise en charge immédiate de tout dysfonctionnement et toute détérioration de matériel.
 - Informe la directrice de l'état du stock et du matériel.

COMPETENCES

- Savoirs faire et savoir être :
 - Assurer l'hygiène et l'entretien des lieux de vie de l'enfant et du matériel mis à disposition par la structure.
 - Suivre le stock des produits d'entretien.
 - Appliquer le protocole d'entretien de la structure.
 - Gérer son temps en fonction des priorités.
 - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
 - Surveiller ponctuellement un groupe d'enfants, en cas d'urgence, sur demande des professionnelles du multi-accueil.
 - Alerter et réagir en cas d'accident.
 - Recevoir et transmettre un message oralement ou par écrit.
 - Avoir le sens de l'autonomie dans son travail.
 - Respect du secret professionnel et de l'obligation de discrétion et de réserve.

- Connaissances associées :
 - Techniques d'entretien des locaux.
 - Utilisation et stockage des produits d'entretien et des matériels.
 - Protocoles d'entretien de la structure.
 - Règles et consignes de sécurité et d'hygiène.

FORMATION

L'agent d'entretien se doit d'être attentif à cultiver ses compétences professionnelles et ses qualités personnelles dans son métier. Les compétences de base seront entretenues et mises à jour périodiquement. Il devra se soucier d'acquérir de nouvelles compétences qui serviront les missions qui lui sont confiées dans cette fiche de poste.